

# Initiation à la Généalogie

Kévin MURET

Téléthon

**Vos ancêtres sont un mystère pour vous ?  
Vous aimeriez savoir jusqu'où remonter ?**

**Venez découvrir comment - et où - enquêter pour  
reconstituer votre puzzle familial**

*Cours sur les bases · accessible aux néophytes*



**22 nov.  
13h15**

**La vie de vos ancêtres ne vous est pas connue ?  
Votre grand-père a fait la guerre ?**



**28 nov.  
13h15**

**Venez découvrir les sources de travail complémentaires à  
l'état-civil pour étoffer votre histoire**

*Cours illustré de nombreux exemples · aucun prérequis*

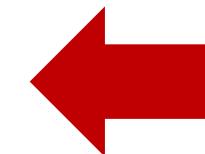
**Jouez à l'enquêteur**   
**Retrouver l'identité de plusieurs individus**



**5 & 6 déc.  
13h15**

**Venez jouer avec les outils généalogiques pour enquêter  
à partir des petits indices laissés par vos ancêtres**

*Découverte sur PC des ressources informatiques · aucun prérequis*



**Vos ancêtres sont un mystère pour vous ?**

**Vous aimeriez savoir jusqu'où remonter ?**

**Venez découvrir comment - et où - enquêter pour  
reconstituer votre puzzle familial**

*Cours sur les bases · accessible aux néophytes*



**22 nov.  
13h15**

## **Naissances - Mariages - Décès**

- Actes de moins de 100 ans → Demande auprès de la mairie
- Actes de plus de 100 ans → Voir sur le site des Archives Départementales (ou Municipales)

**Vos ancêtres sont un mystère pour vous ?**

**Vous aimeriez savoir jusqu'où remonter ?**

**Venez découvrir comment - et où - enquêter pour  
reconstituer votre puzzle familial**

*Cours sur les bases · accessible aux néophytes*



**22 nov.  
13h15**

## **Naissances - Mariages - Décès**

- Actes de moins de 100 ans → Demande auprès de la mairie
- Actes de plus de 100 ans → Voir sur le site des Archives Départementales (ou Municipales)

**Mais on aimerait en savoir plus sur la vie de nos ancêtres !  
Profession ? Lieu de vie ? Immobiliers ? Le contexte historique ?**



## Les différents centres d'archives en France

---

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

4/ Les archives militaires

- SHD Vincennes
- SHD Caen
- SHD Brest / Lorient / Rochefort ...

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

4/ Les archives militaires

- SHD Vincennes
- SHD Caen
- SHD Brest / Lorient / Rochefort ...

5/ Arch. économiques et financières (SAEF) : Savigny

6/ Les archives spécialisées : SNCF : Béziers ; RATP : Paris ;  
ONACVG : départementaux ; ...

7/ Archives diplomatiques : La Courneuve

8/ Archives de la préfecture de Police : Pré-St-Gervais

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

4/ Les archives militaires

- SHD Vincennes
- SHD Caen
- SHD Brest / Lorient / Rochefort ...

5/ Arch. économiques et financières (SAEF) : Savigny

6/ Les archives spécialisées : SNCF : Béziers ; RATP : Paris ;  
ONACVG : départementaux ; ...

7/ Archives diplomatiques : La Courneuve

8/ Archives de la préfecture de Police : Pré-St-Gervais

9/ Bibliothèques municipales (BM)

- 10/ Bibliothèques nationales (BNF)
- Site Richelieu
  - Site François-Mitterand

11/ Bibliothèques particulières :

- de Musées : Musée de l'Armée ...
- de Châteaux : Chantilly ...
- historique des postes et des télécommunications (BHPT)

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

4/ Les archives militaires

- SHD Vincennes
- SHD Caen
- SHD Brest / Lorient / Rochefort ...

5/ Arch. économiques et financières (SAEF) : Savigny

6/ Les archives spécialisées : SNCF : Béziers ; RATP : Paris ;  
ONACVG : départementaux ; ...

7/ Archives diplomatiques : La Courneuve

8/ Archives de la préfecture de Police : Pré-St-Gervais

9/ Bibliothèques municipales (BM)

- 10/ Bibliothèques nationales (BNF)
- Site Richelieu
  - Site François-Mitterand

11/ Bibliothèques particulières :

- de Musées : Musée de l'Armée ...
- de Châteaux : Chantilly ...
- historique des postes et des télécommunications (BHPT)

12/ Archives étrangères

- Archives nazies : Bad Arolsen
- Etat-civil italien : Antenati
- FamilySearch : site des Mormons

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

4/ Les archives

- SHD Vincennes / Versailles
- SHD Caen
- SHD Brest, Lorient / Rochefort ...

Les archives se mesurent en mètres linéaires  
A votre avis quelle taille font les archives nationales ?

5/ Arch. économiques et financières (SAEF) : Savigny

6/ Les archives spécialisées : SNCF : Béziers ; RATP : Paris ;  
ONACVG : départementaux ; ...

7/ Archives diplomatiques : La Courneuve

8/ Archives de la préfecture de Police : Pré-St-Gervais

9/ Bibliothèques municipales (BM)

10/ Bibliothèques nationales (BNF)

- Musées : Musée de l'Armée ...
- Châteaux : Chantilly ...
- Historique des postes et des télécommunications (BHPT)

12/ Archives étrangères

- Archives nazies : Bad Arolsen
- Etat-civil italien : Antenati
- FamilySearch : site des Mormons

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

4/ Les archives militaires

- SHD Vincennes
- SHD Caen
- SHD Brest / Lorient / Rochefort ...

5/ Arch. économiques et financières (SAEF) : Savigny

6/ Les archives spécialisées : SNCF : Béziers ; RATP : Paris ;  
ONACVG : départementaux ; ...

4000 km linéaires  
+ 300 To

7/ Archives diplomatiques : La Courneuve

8/ Archives de la préfecture de Police : Pré-St-Gervais

9/ Bibliothèques municipales (BM)

10/ Bibliothèques nationales (BNF)

- Site Richelieu
- Site François-Mitterrand

11/ Bibliothèques particulières :

- de Musées : Musée de l'Armée ...
- de Châteaux : Chantilly ...
- historique des postes et des télécommunications (BHPT)

12/ Archives étrangères

- Archives nazies : Bad Arolsen
- Etat-civil italien : Antenati
- FamilySearch : site des Mormons

# Les différents centres d'archives en France

1/ Les archives municipales (AM)

2/ Les archives départementales (AD)

3/ Les archives nationales (AN)

- Fond ancien : Paris Centre
- Fond moderne : Pierrefitte
- France hors métropole (ANOM) : Aix-en-Provence
- Monde du travail (ANMT) : Roubaix

4/ Les archives militaires

- SHD Vincennes
- SHD Caen
- SHD Brest / Lorient / Rochefort ...

5/ Arch. économiques et financières (SAEF) : Savigny

6/ Les archives spécialisées : SNCF : Béziers ; RATP : Paris ;  
ONACVG : départementaux ; ...

4000 km linéaires  
+ 300 To

450 km  
linéaires

60 km  
linéaires

30 km linéaires

7/ Archives diplomatiques : La Courneuve

80 km linéaires

8/ Archives de la préfecture de Police : Pré-St-Gervais

9/ Bibliothèques municipales (BM)

12 km linéaires

10/ Bibliothèques nationales (BNF)

- Site Richelieu
- Site François-Mitterrand

250 km  
linéaires

11/ Bibliothèques particulières :

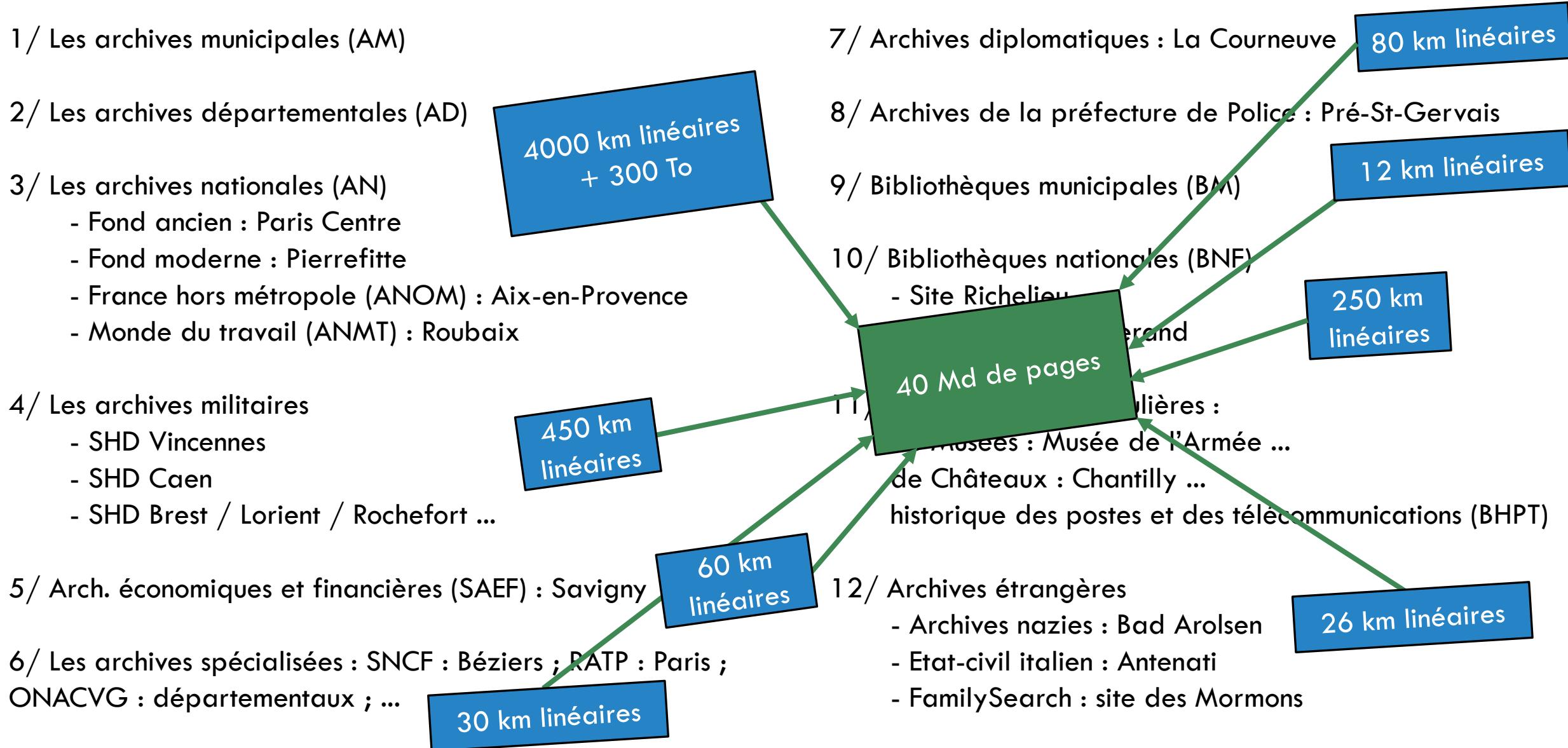
- de Musées : Musée de l'Armée ...
- de Châteaux : Chantilly ...
- historique des postes et des télécommunications (BHPT)

12/ Archives étrangères

- Archives nazies : Bad Arolsen
- Etat-civil italien : Antenati
- FamilySearch : site des Mormons

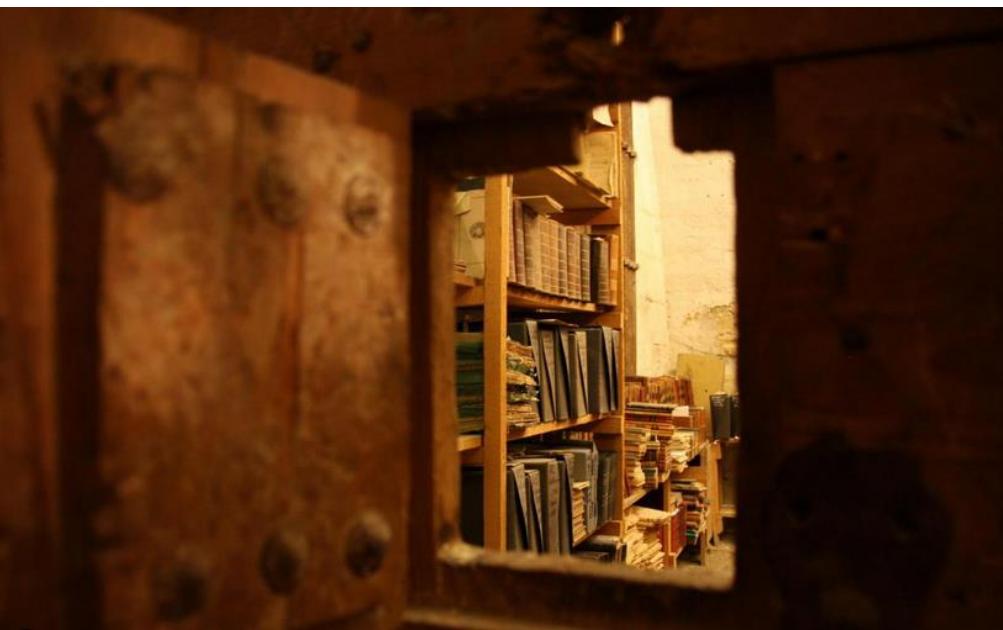
26 km linéaires

# Les différents centres d'archives en France



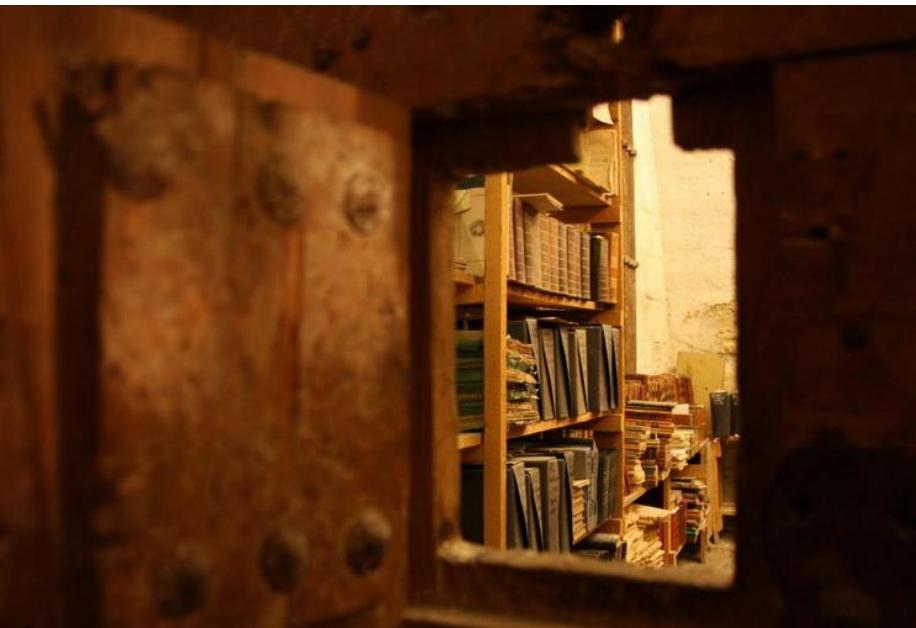
## Les Archives Départementales - Exemple des AD84

- 26 km linéaires de documents
  - Dans les prisons du Palais des Papes



# Les Archives Départementales - Exemple des AD84

- 26 km linéaires de documents
  - Dans les prisons du Palais des Papes
  - Dans une des tours



# Les Archives Départementales - Exemple des AD84

- 26 km linéaires de documents
  - Dans les prisons du Palais des Papes
  - Dans une des tours
  - Dans la chapelle



# Les Archives Départementales - Exemple des AD84

- 26 km linéaires de documents
  - Dans les prisons du Palais des Papes
  - Dans une des tours
  - Dans la chapelle



# Les Archives Départementales

- Pour commander un carton à consulter, il faut avoir sa côte :  
→ Ils sont donc classés

- Archives publiques anciennes
  - A - Acte du pouvoir souverain
  - C - Administrations provinciales
  - D - Féodalité, communes, bourgeoisie, famille
  - G/H - Clergé
- Archives modernes
  - R - Militaires
  - S - Travaux publics
  - T - Enseignement
  - U - Justice
- Archives contemporaines (W)
- Officiers publics (E)
- Archives communales (E Dépôt) et hospitalières (H Dépôt)
- Archives privées (J)

# Les Archives Départementales

- Pour commander un carton à consulter, il faut avoir sa côte :  
→ Ils sont donc classés

- Archives publiques anciennes
  - A - Acte du pouvoir souverain
  - C - Administrations provinciales
  - D - Féodalité, communes, bourgeoisie, famille
  - G/H - Clergé
- Archives modernes
  - R - Militaires
  - S - Travaux publics
  - T - Enseignement
  - U - Justice
- Archives contemporaines (W)
- Officiers publics (E)
- Archives communales (E Dépôt) et hospitalières (H Dépôt)
- Archives privées (J)



C 4733

➤ Visite des feux du baillage de Dijon (1600)

# Les Archives Départementales

- Pour commander un carton à consulter, il faut avoir sa côte :  
→ Ils sont donc classés

- Archives publiques anciennes
  - A - Acte du pouvoir souverain
  - C - Administrations provinciales
  - D - Féodalité, communes, bourgeoisie, famille
  - G/H - Clergé
- Archives modernes
  - R - Militaires
  - S - Travaux publics
  - T - Enseignement
  - U - Justice
- Archives contemporaines (W)
- Officiers publics (E)
- Archives communales (E Dépôt) et hospitalières (H Dépôt)
- Archives privées (J)



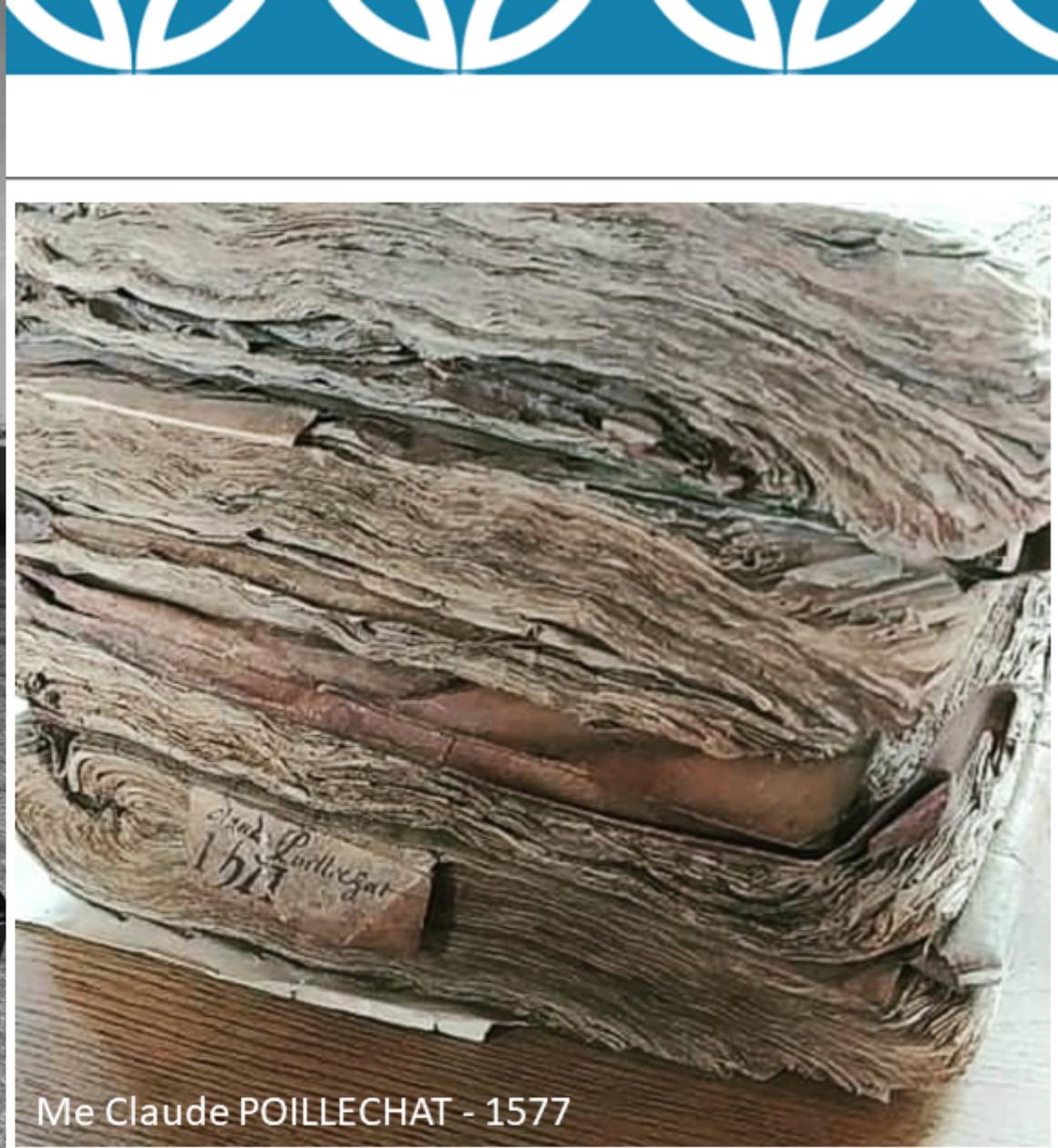
C 4733

Visite des feux du baillage de Dijon (1600)

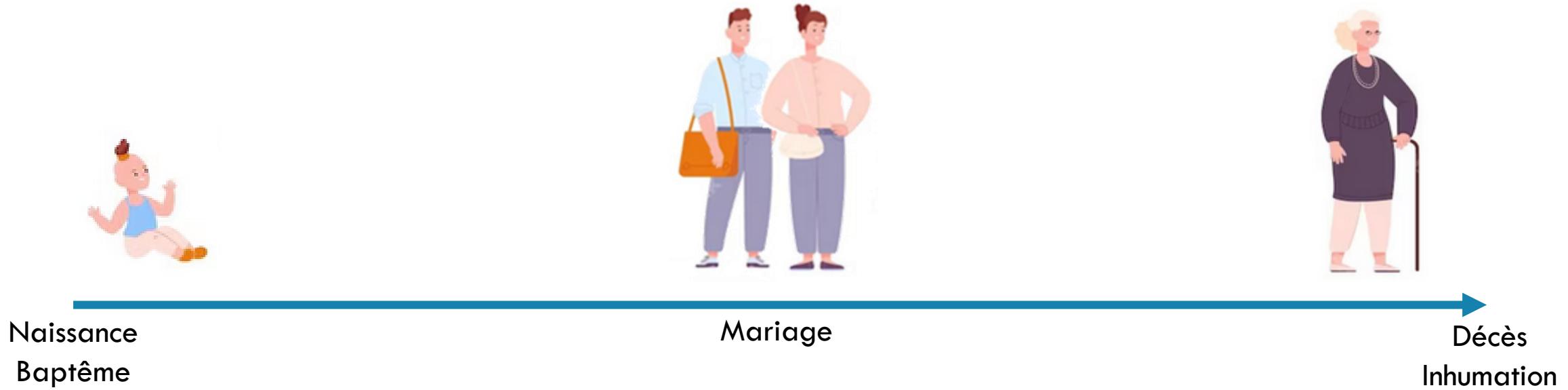
R 2384

Recrutement militaire Bur. d'Auxonne (1900)

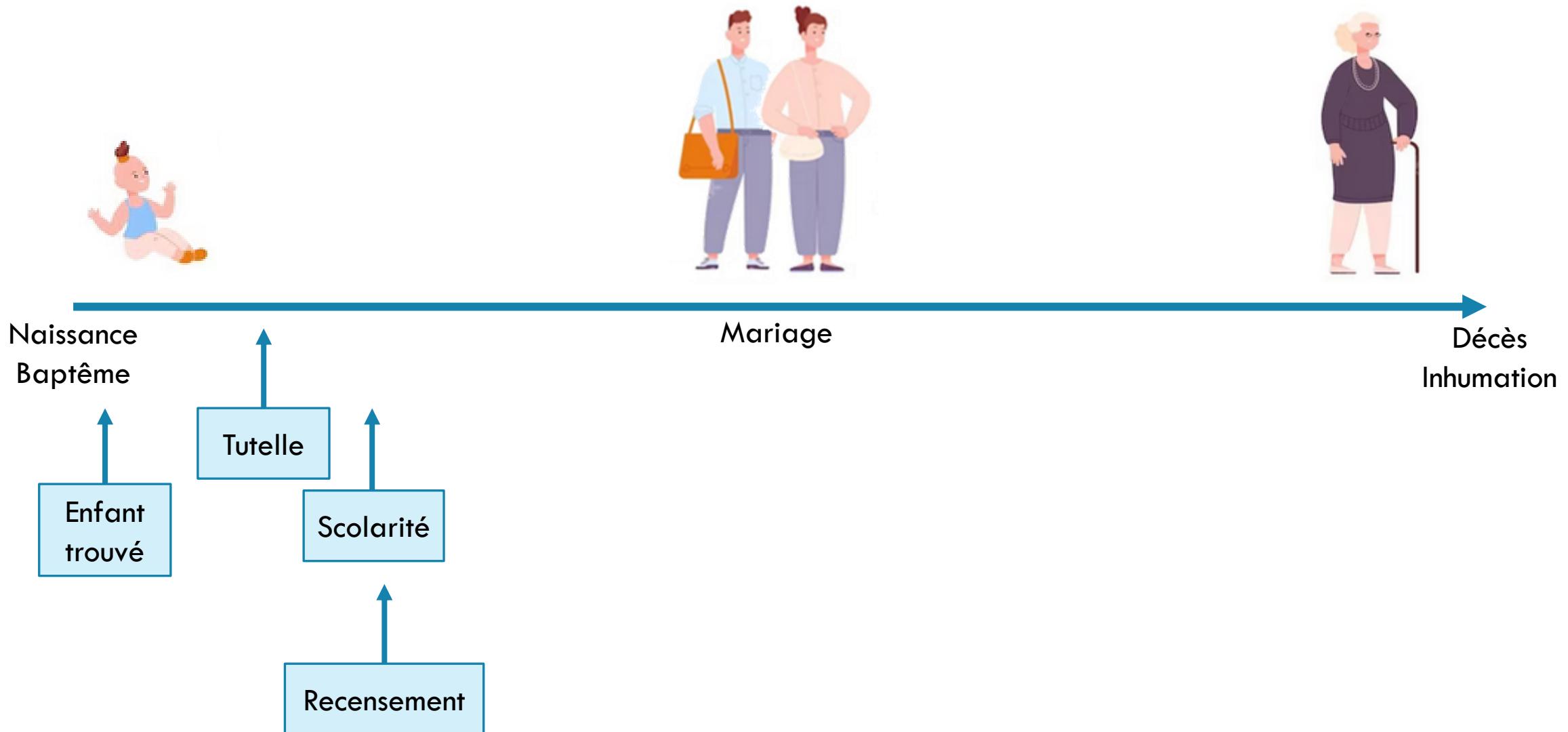




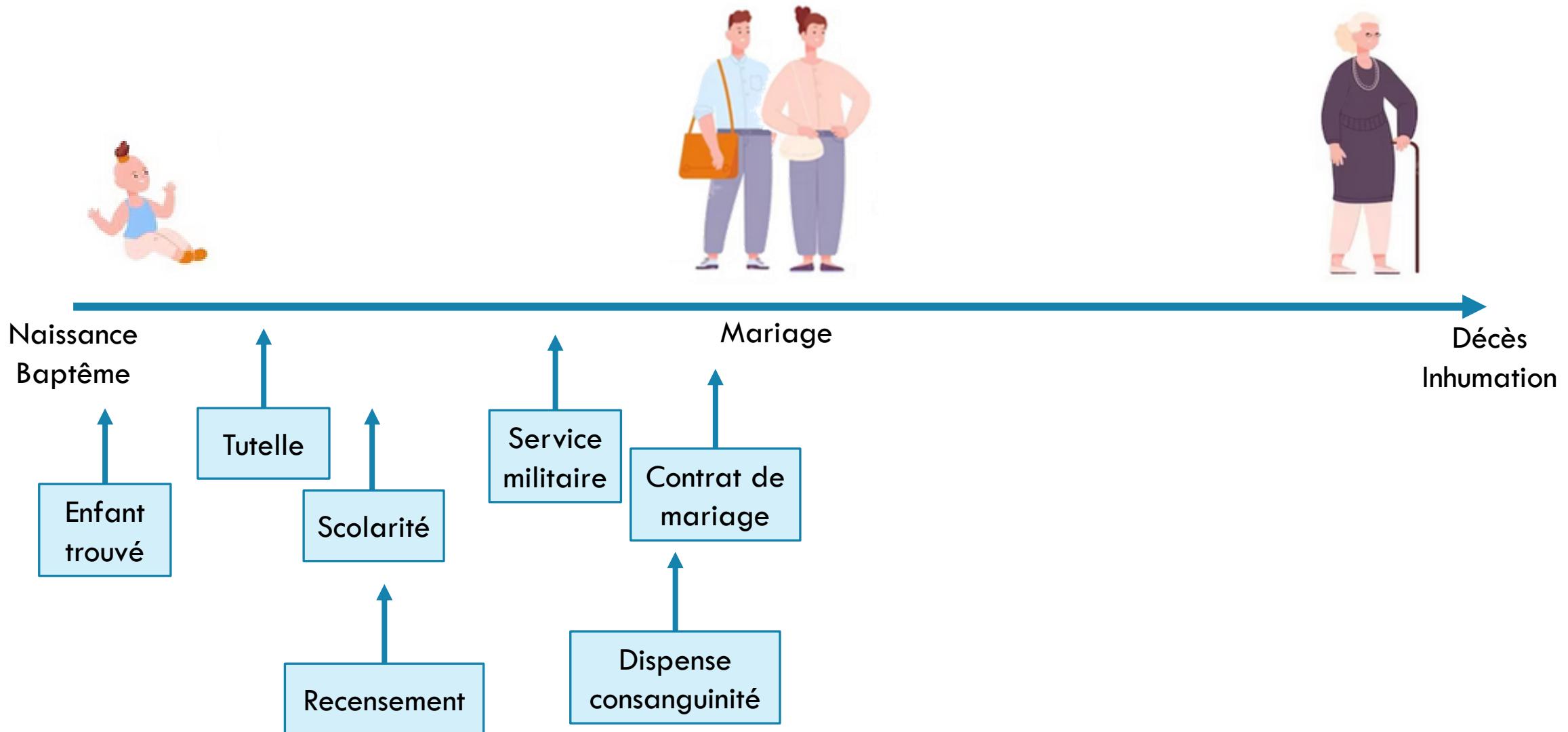
# Les recherches généalogiques



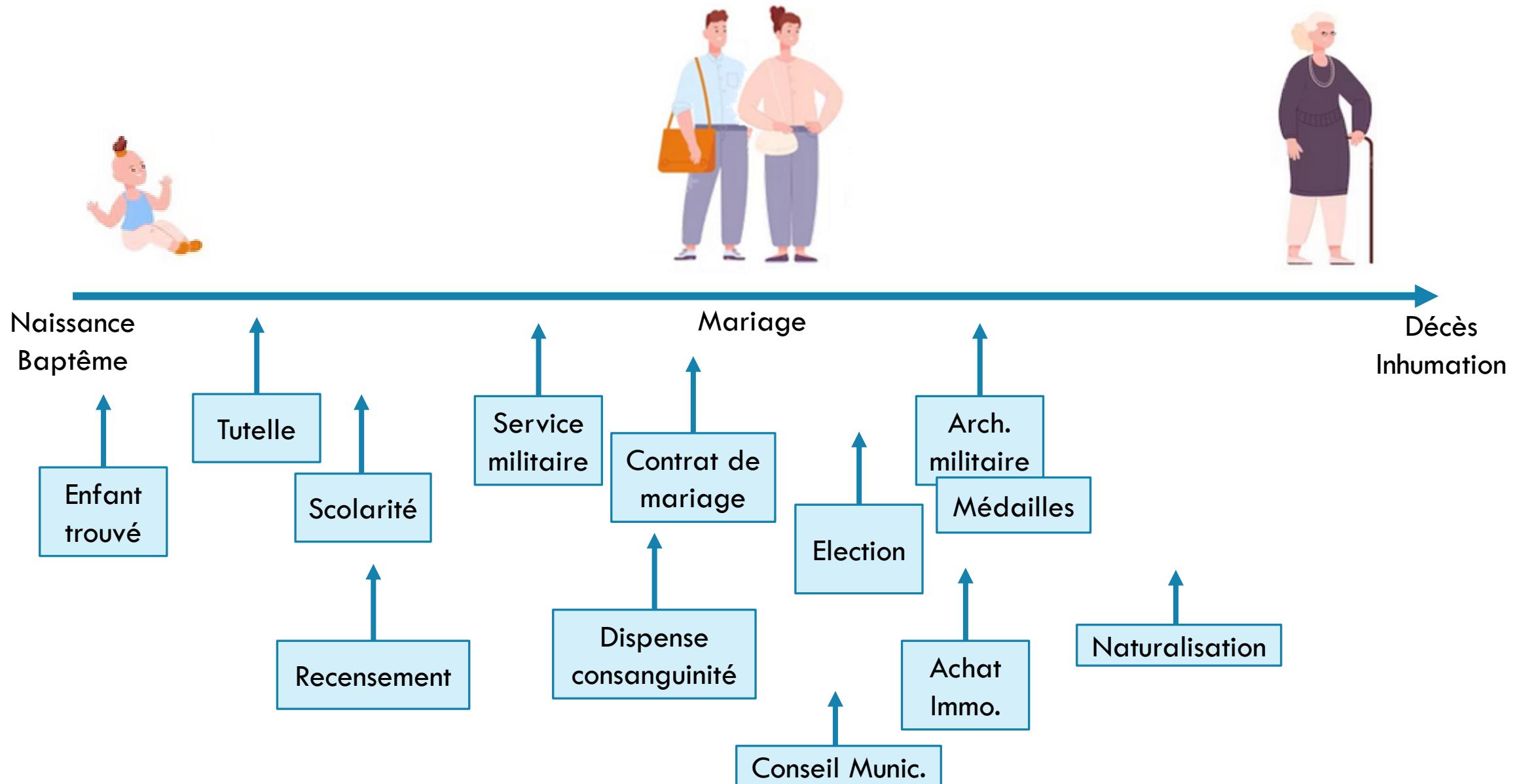
# Les recherches généalogiques



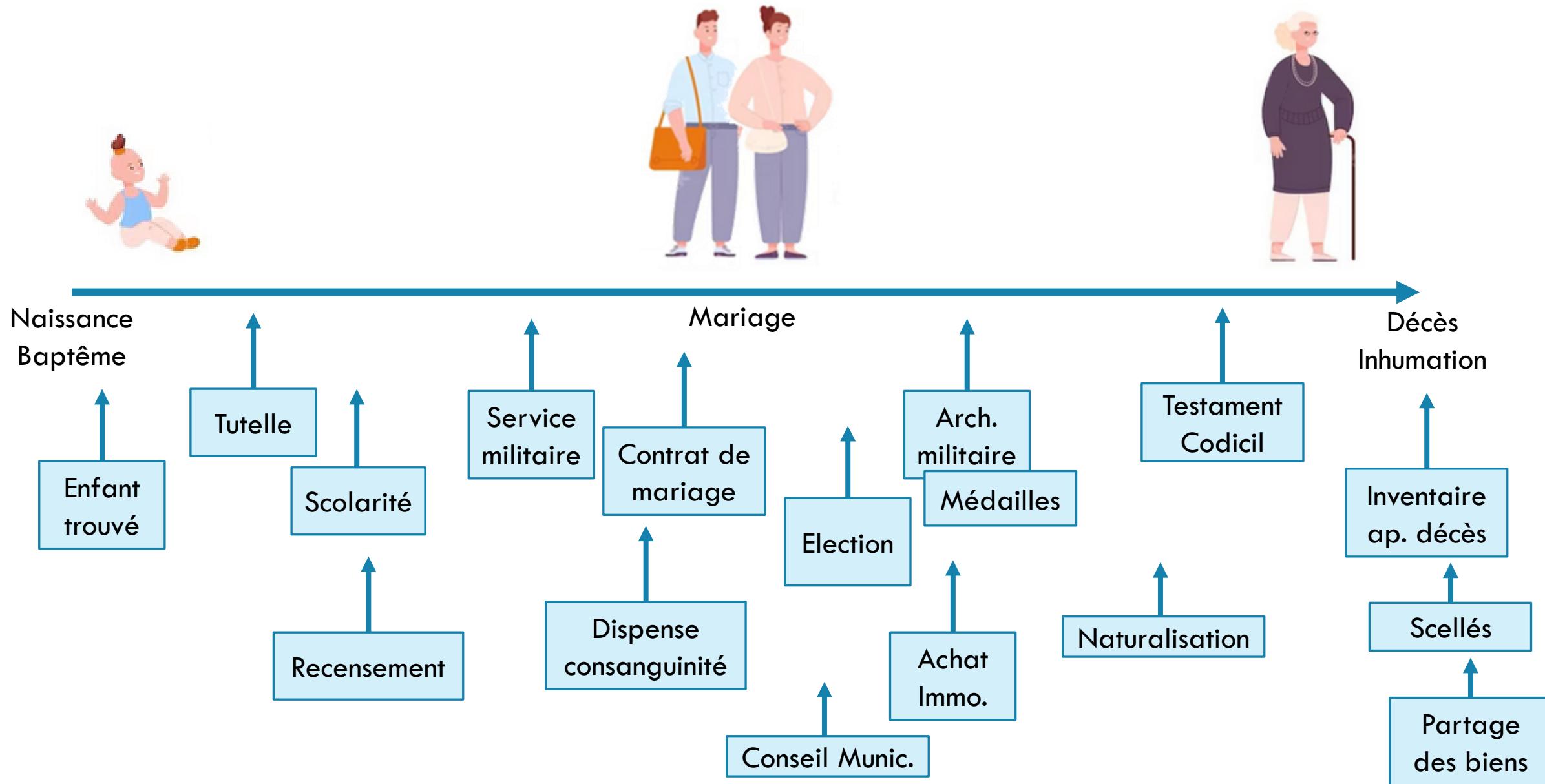
# Les recherches généalogiques



# Les recherches généalogiques



# Les recherches généalogiques



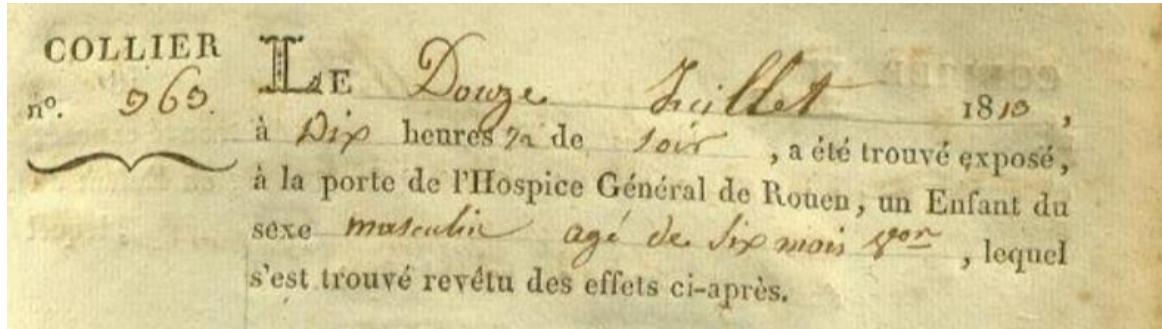


**ENFANTS TROUVÉS**

AD76

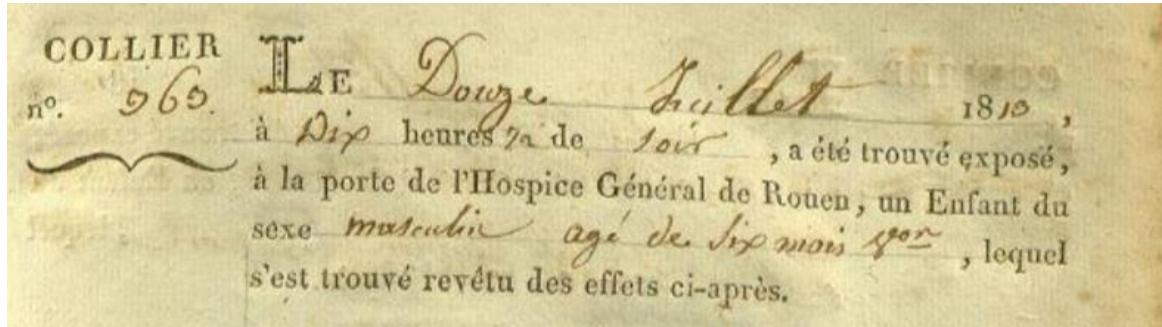
# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#)



# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#)

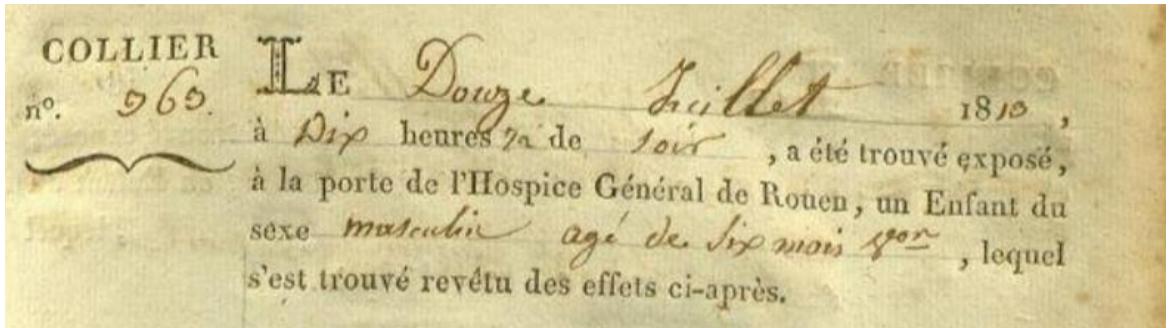


un bandeau; un bonnet d'indien violet et blanc,  
un autre d'indien fond jaune; une chemise  
une brassière d'indien fond blanc à fleur  
rouge doublet d'étoffe; une couche  
un rang de toile; un morceau de flanelle  
à Raye brune.



# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#)



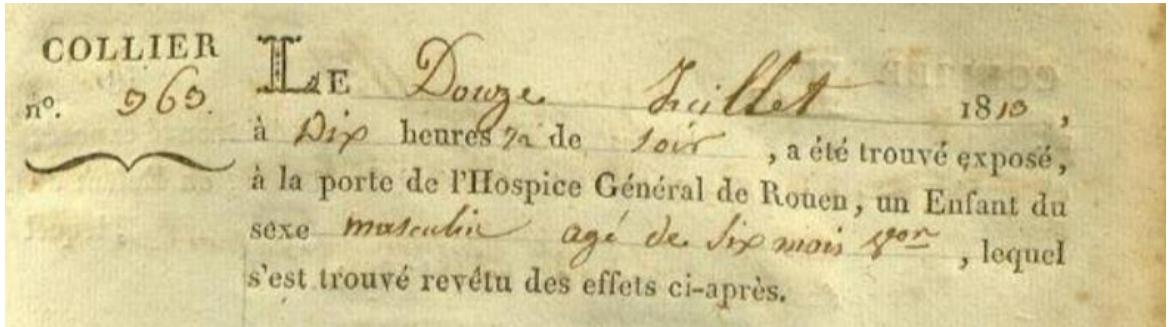
Il avoit sous le nez un morceau de laine  
blanche à fleur jaune et noire, au bout  
d'un fil noir.  
Il avoit sous le nez un morceau de laine  
blanche à fleur jaune et noire, au bout  
d'un fil noir.  
Ils étaient tous deux attachés avec une corde noire.

un bandeau; un bonnet d'indien violet et blanc;  
un autre d'indien fond jaune; une chemise;  
une brassière d'indien fond blanc à fleur  
rouge doublet d'étoffe; une couche  
en tissage de toile; un morceau de flanelle  
à rayures brunes.



# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#)



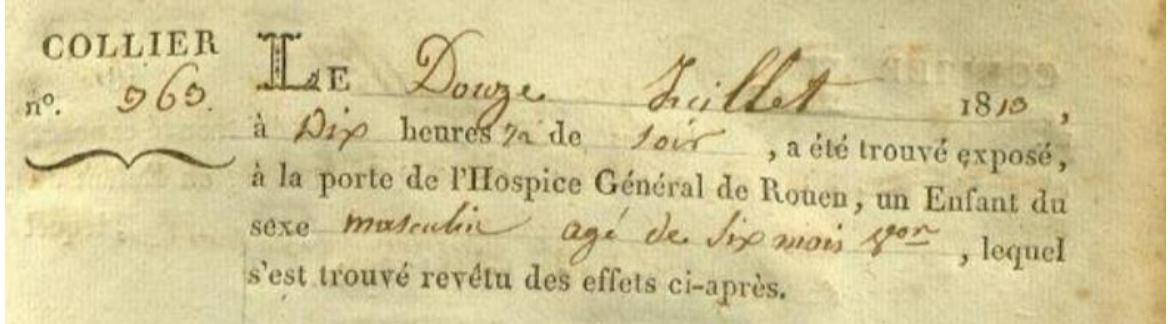
Il avoit pour Amarcque un morceau de laine  
Plongé à fleur jaune et noire, au bras.  
Petit bonnet  
Il avoit deux jumeaux de deux mois ½ de naissance  
ils étoient tous deux attachés avec une Corde noire

un bandeau; un bonnet d'indie violet et blanc  
un autre d'indie fond jaune; une Chemise  
une brassière d'indie fond blanc à fleur  
Plongée doubleé d'étoffe; une Couchelette  
en tissage de soie; un morceau de flanelle  
à Raye brune &

"Ils nommés Pierre et Charles sont deux Jumeaux dont naît le 2 Janvier 1813.  
nai 7. heures du jour dont attaqués d'une maladie dangereuse nommée Effet lourpose  
est âgé de quatre mois pendant lesquels à leur Besoin étant chargé d'une nombreuse  
famille a été forcé d'aller recours au Administrateur bienfaisante où oblige que les  
deux enfants ont été élevé au p'tot à Rouen le 12 Juillet 1813.  
Cet état est à joindre à l'acte de naissance."

# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#)



Il avoit pour Amarcque un morceau de laine  
longe à fleur jaune et noire, au bras.  
Petit bonnet  
Il avoit pour Amarcque un morceau de laine  
il avoit tous deux attachés avec une corde noire.

un bandeau; un bonnet d'indie violet et blanc;  
un autre d'indie fond jaune; une chemise;  
une brassière d'indie fond blanc à fleur  
rouge doubleé d'étoffe; une couchette  
en tissage de soie; un morceau de flanelle  
à raye brune.

Les nommés Pierre et Charles sont deux jumeaux dont naît le 2 Janvier 1813.  
nai 7. heures du jour dont attaqués d'une maladie dangereuse nommée Effet lourpose  
est âgé de quatre ans pendant lesquels à leur besoing étant chargé d'une nombreuse  
famille a été forcé d'aller recours au l'administration bienfaisante où oblige que les  
deux enfants ont été élevé au p'tot à Rouen le 12 Juillet 1813.  
Cet enfant a été nommé Castor Simon

Cet Enfant a été nommé audit Hospice  
**Castor Simon**  
lui a été donné un Collier portant n° 963

# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#)

COLLIER  
n°. 963. LE Douze Juillet 1813,  
à Dix heures ½ de soixante, a été trouvé exposé,  
à la porte de l'Hospice Général de Rouen, un Enfant du  
sexe masculin âgé de six mois ½, lequel  
s'est trouvé revêtu des effets ci-après.

un bandeau; un bonnet d'indien violet et blanc,  
un autre d'indien fond jaune; une chemise  
une brassière d'indien fond blanc à fleuré  
rouge doubleé d'étoffe; une couchette  
en tauge de soie; un morceau de flanelle  
à raye brune.

Cet Enfant a été nommé audit Hospice  
**Castor Simon**  
lui a été donné un Collier portant n° 963

Il avoit sous le nez un morceau de laine  
longe à fleuré jaune et noire, au bout  
Petit bout noir  
ils étoient tous deux attachés avec une corde noire

"Ils nommés Pierre et Charles sont deux jumeaux dont naît le 2 Janvier 1813.  
nai 7. heures du jour dont attaqués d'une maladie dangereuse nommée Effet lempore  
est âgé de quatre mois pendant lesquels à leur besoin étant chargé d'une nombreuse  
famille a été forcé d'aller recours au l'administration bienfaisante où oblige que les  
deux enfants ont été élevé au petit Pot à Rouen le 12 Juillet 1813.  
Cet enfant a été nommé audit Hospice

**Pollux Jude**  
lui a été donné un Collier portant n° 963

# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#) - [Lien](#)

Donné à mortis a Margt<sup>e</sup> martinet  
N<sup>r</sup> Sandre<sup>e</sup> d'asout de pommerat<sup>e</sup>  
le 13 juillet 1813 -

Décédé le 4 mai 1814

# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#) - [Lien](#)

Banni à mortir a Marq<sup>te</sup> martinet  
N<sup>e</sup> Sandre Jaront de pommerat  
le 13 juillet 1813 -

Décédé le 4 mai 1814

Le enfant portant par sa médaille, plomb,  
attachée au bout du collier le N° 5063  
sur la déclaration faite par le V<sup>er</sup>...

# Enfants trouvés

Jumeaux de 6 mois déposés à l'Hospice Général de Rouen en 1813 - [Lien](#) - [Lien](#)

Donnés à manger à Marguerite Martinet  
Mme Sandre D'aroult de Pommereval  
le 13 juillet 1813.

Décédé le 4 mai 1814

Debout portant sur sa médaille d'or, plante  
attachée au bout du collier le N° 563  
sur la déclaration faite par le Dr

Donnés à manger à Victoire D'aroult  
Mme Sandre D'aroult de Pommereval  
le 13 juillet 1813.

Reclamé le 13 mai 1818, à la m<sup>e</sup> Lucie Fristot,  
veuve Adrien Guérin, son mari demeurant rue des Berguines,<sup>13</sup>  
en présence des sieurs Pierre et Haffet, horloger, rue des Berguines<sup>13</sup>  
et Louis Ormont, horloger, rue du Vieux Palais 16, lesquels ont signé  
au present. *P. Guérin* Cet Enfant a été nommé audit Hospice



# RECENSEMENT

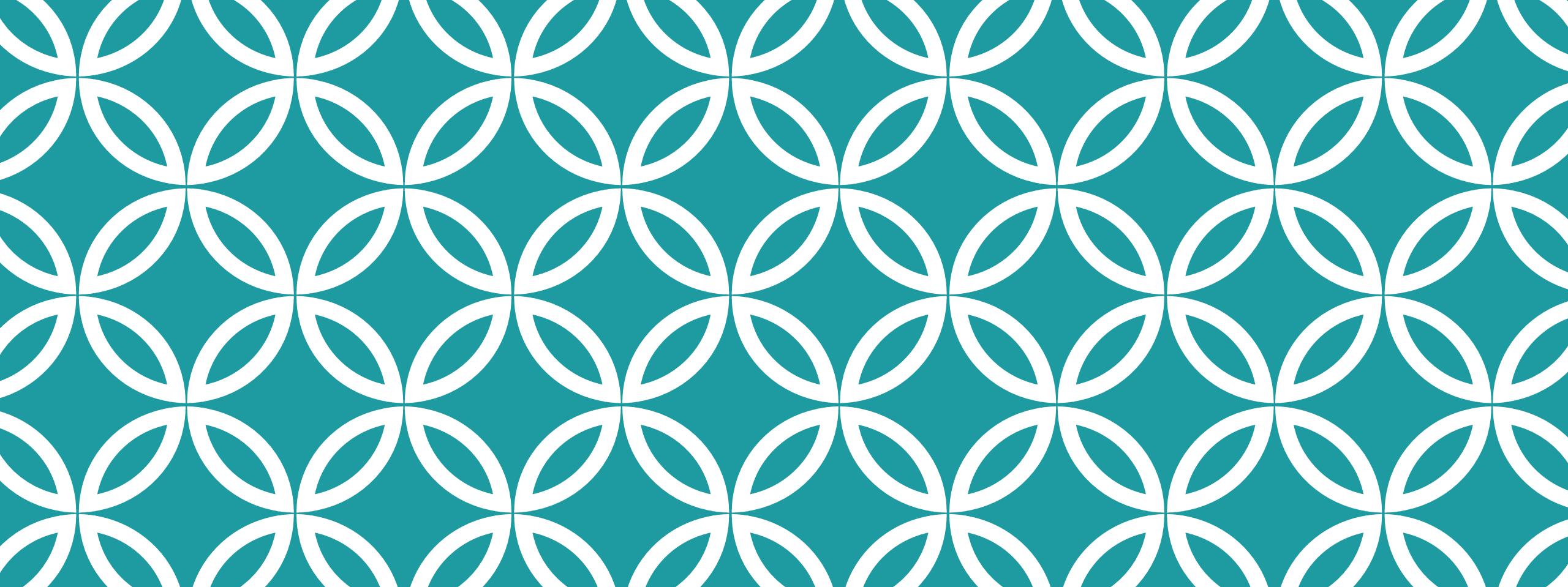
AD35

# Recensement

Recensement de la famille de Jean Baptiste JOLLIVET à Saint-Maugan au lieu-dit La Vigne en 1896 - AD35

La Vigne

		1 Jollivet	Jean-Baptiste	39	♂	Cultur.	Chef de ménage
		2 Nouazan	Marie-Sainte	26	♀	Ménagère	sa femme
1	1	3 Jollivet	Léontine	8	♀	sans profession	enfant
		4 Jollivet	Edouard	3	♂	do	do
		5 Jollivet	Nathalie	9	♀	do	do
		6 Jollivet	Filia	2	♂	do	do
		7 Jollivet	François	8 mois	♂	do	do



# CARRIÈRE MILITAIRE

Guerre 14-18

AD35 + SHD

# Recensement

Recensement de la famille de Jean Baptiste JOLLIVET à Saint-Maugan au lieu-dit La Vigne en 1896 - AD35

		1	Jollivet	Jean-Baptiste	39	♂	Cult.	Chef de ménage
		2	Mouazan	Marie-Sainte	26	♀	Ménagère	sa femme
	11	3	Jollivet	Léontine	8	♀	sans profession	enfant
La Vigne		4	Jollivet	Edouard	7	♂	do	do
		5	Jollivet	Nathalie	9	♀	do	do
		6	Jollivet	Felix	2	♂	do	do
		7	Jollivet	François	do	♂	do	do

► Félix JOLLIVET est né en 1893 / En 1913, il fait son service militaire → il a donc fait la guerre

# Carrière militaire

## Première guerre mondiale - Soldat - Grand Mémorial

Nom Jollivet Félix Marie

Naissance : 1893-12-24 ( - Ille-et-Vilaine)

Classe : 1913 (RENNES (SUBDIVISION MILITAIRE) / Rennes (arrondissement) /  
Redon (arrondissement) / Montfort (arrondissement) - Ille-et-Vilaine)



# Carrière militaire

## Première guerre mondiale - Soldat - Grand Mémorial - AD35

Nom Jollivet Félix Marie

Naissance : 1893-12-24 (- Ille-et-Vilaine)

Classe : 1913 (RENNES (SUBDIVISION MILITAIRE) / Rennes (arrondissement) / Redon (arrondissement) / Montfort (arrondissement) - Ille-et-Vilaine)



Nom : <i>Jollivet</i>		Numéro matriculé du recruteur :	<b>2693</b>
Prénom : <i>Félix Marie</i>		Classe de mobilisation :	
Surnoms :		SIGNALEMENT.	
ÉTAT CIVIL.		Cheveux <i>blonds</i> , Yeux <i>bleus</i> , Front <i>haut</i> , Nez <i>pointu</i> , Visage <i>oval</i> , Renseignements physionomiques complémentaires :	
Né le <i>24 Décembre 1893</i> à <i>St Malo au</i> canton d' <i>St-Méen</i> , département d' <i>ILLE-ET-VILAINE</i> , résidant à <i>St Malo au</i> , canton d' <i>St-Méen</i> , département d' <i>ILLE-ET-VILAINE</i> , profession de <i>boulanger</i> , fils de <i>Jean Baptiste</i> et de <i>marie Sainte Nouarre</i> , domiciliés à <i>St Malo au</i> , canton d' <i>St-Méen</i> , département d' <i>ILLE-ET-VILAINE</i> .		Taille : 1 mètre <i>60</i> centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre <i>60</i> centimètres Marques particulières :	
Marié à		Degré d'instruction : <i>2</i>	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.			
Inscrit sous le n° <i>75</i> de la liste du canton d' <i>St-Méen</i> Classé dans la <i>1</i> partie de la liste en <i>1913</i> .			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES			
Incorporé à compter du <i>28 Novembre 1913</i>			
Arrivé au Corps, le <i>28 Novembre 1913</i>			
Soldat de 3 <sup>e</sup> classe.			
Parti pour armes le <i>5 Avril 1915</i> bien à l'ennemi le <i>18 Août 1915</i> . Inhumé au tombeau de l'église St. Michel de Noz. Chouïf fut blessé. avait officié le <i>30 Avril 1916</i> n° <i>672 F.A.</i> Rafel des combats le <i>19 Août 1915</i> .			
Disponibilité en réserve de l'armée active.	Armée active.	CORPS D'AFFECTATION.	
Disponibilité en réserve de l'armée active.	Armée active.	NUMÉROS	
		au contrôle spécial.	MATRICULE OU AU RÉSERVISTE.
			<b>5565</b>

# Carrière militaire

Première guerre mondiale - Soldat - Grand Mémorial - AD35 - Base Mort pour la France

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
No.	
Nom.	<b>JOLLINEC</b>
Na.	
l'énom.	Félix Marie
Clas.	
Re.	
Grade.	2 <sup>e</sup> Classe
Corps.	130 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie
N° Matricule.	{ 25565 au Corps. — Cl. 1912 2693 Recrutement Femmes
Mort pour la France le	18 Août 1915 à Saint-Méen-le-Grand, dans l'acte d'inhumation à l'église Saint-Pierre de Saint-Méen-le-Grand, à la hauteur de la route de Châteaugiron (Ille-et-Vilaine)
Genre de mort	mort sur le terrain
Né le	24 Décembre 1893
à	Saint-Méen-le-Grand
Département	Ille-et-Vilaine
Arr <sup>r</sup> municipal (p <sup>r</sup> Paris et Lyon), à défaut rue et N°.	
Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte ou jugement transcrit le	15 <sup>e</sup> Oct 1915
à	Saint-Méen-le-Grand (130 <sup>e</sup> Rég <sup>e</sup> )
N° du registre d'état civil	194/159
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.	
101-708-1022, [20434]	

Nom :	<i>Jollivet</i>	Surnoms :	
Prénom :	<i>Félix Marie</i>		
ÉTAT CIVIL.			
Né le	24 Décembre 1893	à	Saint-Méen-le-Grand
d		, département d'	ILLE-ET-VILAINE
à		, canton d'	Saint-Méen
d		, profession de	boulanger
à		épouse Jean Baptiste	et d'marie Sainte Nouarre
d		, canton d'	Saint-Méen
		, département d'	ILLE-ET-VILAINE
Marié à			
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.			
Inscrit sous le n°	75	de la liste du canton d'	Saint-Méen
Classé dans la	1 <sup>e</sup>	partie de la liste en	1913
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES			
Incorporé à compter du	28 Novembre 1913	Arrivé au Corps, le	28 Novembre 1913
Parti pour armes le	5 Avril 1915	Porté pour armes le	5 Avril 1915
Retour à l'ennemi le	18 Août 1915	Inhumé au tombeau	de l'église St. Michel de Noz (Châtillon-sur-Seine) le 20 Avril 1916, n° 672 F. 1.
Disponibilité en réserve de l'armée active.		Rayé des contrôles le	19 Août 1915
Numéro matriculé du recruteur :	<b>2693</b>		
Classe de mobilisation :			
SIGNALEMENT.			
Cheveux	blonds	Yeux	bleus
Front	haut	Nez	pointu
Visage	oval	Renseignements physionomiques complémentaires :	
Taille	1 mètre 60	centimètres.	
Taille rectifiée	1 mètre	centimètres	
Marques particulières :			
Degré d'instruction :	2		
CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS	
au	contrôle	au	matricule
contrôle	spécial.	ou au	ou au
		réserve	réserve
130 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie		5565	

# Carrière militaire

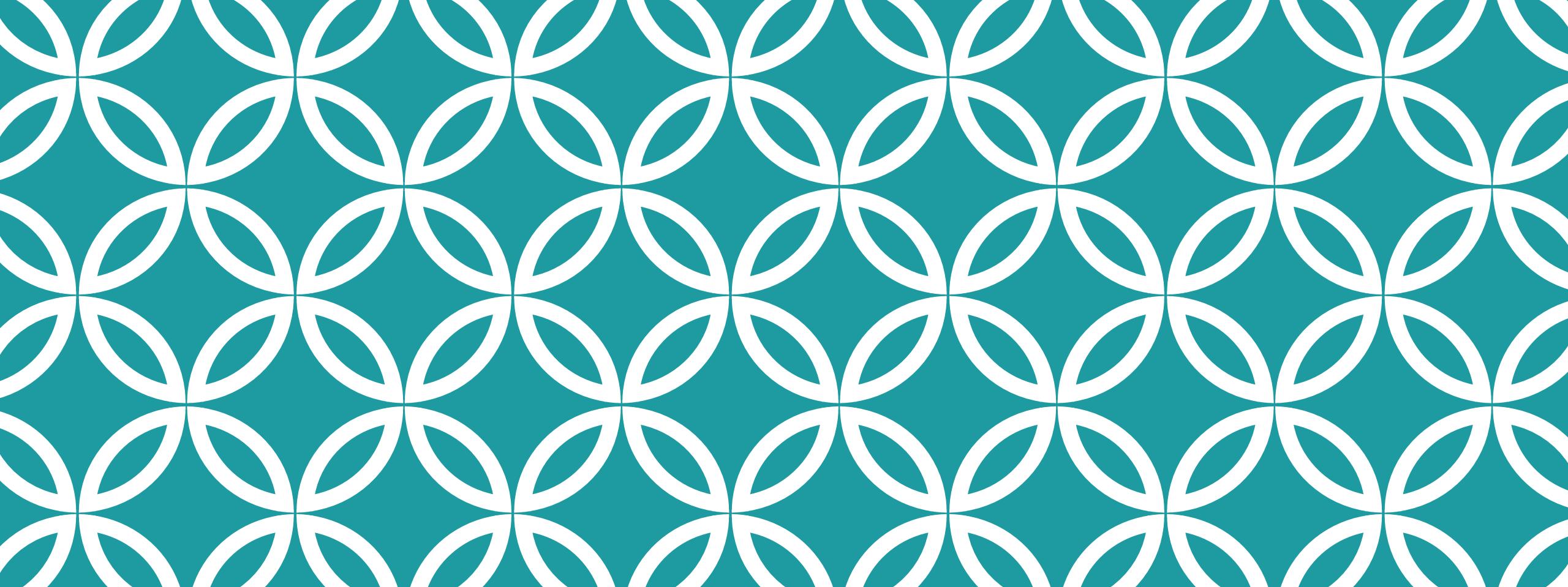
Première guerre mondiale - Soldat - Grand Mémorial - AD35 - Base Mort pour la France - JMO

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
No.	Nom <b>JOLLIVET</b>
Na.	Prénom <i>Félix Marie</i>
Clas.	Classement /
Grade.	2 <sup>e</sup> Classe
Corps.	130 <sup>e</sup> Rgt d'Infanterie
N° Matricule.	{ 2693 au Corps. — Cl. 1918 2693 Recrutement Femmes
Mort pour la France le	18 Août 1915 à l'ennemi à l'ouest de Chigny (Marne)
à l'ennemi à l'est de Chigny (Marne)	à l'ennemi à l'est de Chigny (Marne)
Genre de mort	mort sur le terrain
Né le	24 Décembre 1893
à	L <sup>e</sup> Mangoué Département 2 <sup>e</sup> de l'Orne
Arr <sup>r</sup> municipal (p <sup>r</sup> Paris et Lyon),	à défaut rue et N°.
Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte ou jugement transcrit le 15 <sup>e</sup> Oct 1915	
à L <sup>e</sup> Mangoué (2 <sup>e</sup> de l'Orne)	
N° du registre d'état civil 1911/159	
101-708-1022, [26434]	
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.	

Nom : <i>Jollivet</i> Prénom : <i>Félix Marie</i> Surnoms :	Numéro matriculé du recruteur : <b>2693</b>
ÉTAT CIVIL.	
Né le 24 Décembre 1893 à St Mangoué d S-MEEN , département d ILLE-ET-VILAINE à St Mangoué , canton de S-MEEN	canton résidant département
Cheveux blonds , Yeux bleus Front haut , Nez pointu Visage rond . Renseignements physiques	

18 Août De 15<sup>h</sup> 30 à 16 heures bombardement français, les Allemands répondent Jollivet, télégraphiste, 9<sup>e</sup> C<sup>e</sup> tué. Dans les tranchées de 1<sup>re</sup> ligne Etain 10<sup>e</sup> c<sup>e</sup> St L<sup>e</sup> d. blessé. (tranchées de 1<sup>re</sup> ligne)

Permis à combattre du 28 Novembre 1913	Arrivé au Corps, le 28 Novembre 1913
Soldat de 3 <sup>e</sup> classe.	Parti pour armes le 5 avril 1915 battu à l'ennemi le 18 Août 1915. Inhumé au bout de l'ouvrage B. Petitjean de Woz. Chigny fut Point. avril officiel du 30 avril 1916, n° 672 F. 2.) Rafel des combats le 19 Août 1915.)
Disponibilité en réserve de l'armée active.	



# CARRIÈRE MILITAIRE

Prisonniers de Guerre 39-45

SHD - BNF - ITS

# Carrière militaire

---

Deuxième guerre mondiale - Charles SINGER



## Carrière militaire

---

Deuxième guerre mondiale - Charles SINGER

- Fiche Matricule aux AD Moselle (pas en ligne)



## Carrière militaire

Deuxième guerre mondiale - Charles SINGER - [Liste Prisonniers](#)

- Fiche Matricule aux AD Moselle (pas en ligne)

Sinaman (Fernand), 15-4-07, 2<sup>e</sup> cl., 230<sup>e</sup> R.A. St. II B.  
Sinda (Nava), 1917, Taya-Kou (A.O.F.), 2<sup>e</sup> cl., 12<sup>e</sup> R.T.S. 421.  
**Singer (Albert)**, 4-12-10, Bratislava, 2<sup>e</sup> cl., 2<sup>e</sup> R.I. 152.  
**Singer (Charles)**, 17-9-14, Aboncourt, serg., 67<sup>e</sup> R.I. St. IV A.  
Simbaldi (Raymond), 15-2-13, Bordeaux, cap., 23<sup>e</sup> R.I.C. St. IV A.  
Sinson (André), 24-6-12, Meusnes, 2<sup>e</sup> cl., 64<sup>e</sup> G.R.D.I. St. II A.  
Sintes (Robert), 16-10-07, Stavuel, 2<sup>e</sup> cl., 271<sup>e</sup> R.I. St. II A.



# Carrière militaire

Deuxième guerre mondiale - Charles SINGER - [Liste Prisonniers](#) - SHD Caen  
- Fiche Matricule aux AD Moselle (pas en ligne)

Sinaman (Fernand), 15-4-07, 2<sup>e</sup> cl., 230<sup>e</sup> R.A. St. II B.  
Sinda (Nava), 1917, Taya-Kou (A.O.F.), 2<sup>e</sup> cl., 12<sup>e</sup> R.T.S. 421.  
**Singer (Albert)**, 4-12-10, Bratislava, 2<sup>e</sup> cl., 2<sup>e</sup> R.I. 152.  
**Singer (Charles)**, 17-9-14, Aboncourt, serg., 67<sup>e</sup> R.I. St. IV A.  
Simbaldi (Raymond), 15-2-13, Bordeaux, cap., 23<sup>e</sup> R.I.C. St. IV A.  
Sinson (André), 24-6-12, Meusnes, 2<sup>e</sup> cl., 64<sup>e</sup> G.R.D.I. St. II A.  
Sintes (Robert), 16-10-07, Stavuel, 2<sup>e</sup> cl., 271<sup>e</sup> R.I. St. II A.



1817	SINGER Charles	17 Sept 1914	Aboncourt	Siene	Recapines	Soussons	Gondre
2219	WOLFF Roger	14 Juil 1918	Tullez	Mars	Pen	Mr. Singer T dome-jalens (Moselle) Gro	

1817	Stoffz (17)	67 Regt	Metz	Constantine		
	P. 182 Metz	470	9 K°	11 Juin 1940	Gesund	
	Hendrich					
		25 Div. Stein				

Reise aufnahme  
Mallag II 1940  
8-8-1940

# Carrière militaire

Deuxième guerre mondiale - Charles SINGER - [Liste Prisonniers](#) - SHD Caen - Gallica

- Fiche Matricule aux AD Moselle (pas en ligne)

Sinaman (Fernand), 15-4-07, 2<sup>e</sup> cl., 230<sup>e</sup> R.A. St. II B.  
Sinda (Nava), 1917, Taya-Kou (A.O.F.), 2<sup>e</sup> cl., 12<sup>e</sup> R.T.S. 421.  
**Singer (Albert)**, 4-12-10, Bratislava, 2<sup>e</sup> cl., 2<sup>e</sup> R.I. 152.  
**Singer (Charles)**, 17-9-14, Aboncourt, serg., 67<sup>e</sup> R.I. St. IV A.  
Simbaldi (Raymond), 15-2-13, Bordeaux, cap., 23<sup>e</sup> R.I.C. St. IV A.  
Sinson (André), 24-6-12, Meusnes, 2<sup>e</sup> cl., 64<sup>e</sup> G.R.D.I. St. II A.  
Sintes (Robert), 16-10-07, Stavuel, 2<sup>e</sup> cl., 271<sup>e</sup> R.I. St. II A.



1817	SINGER Charles	17 Sept 1914	Aboncourt	Siene	Recapines	Soussons Glandre
2239	WOLFF Roger	14 Juil 1910	Tullez	Mars	Per	

Offz (17) en 12. Metz	67 Regt Inf. 470 9 K°	Constantine 11 Juin 1940	Gesund	Reich aufnahme Mallag II 1940 8-8-1940
Hondreich	25 Dst. Siene			

On apprend dans Le Petit Journal, qu'il fait partie de l'équipe de foot du camp à Hohnstein avec René BARBIER en 1941

# Carrière militaire

Deuxième guerre mondiale - Charles SINGER - [Liste Prisonniers](#) - SHD Caen - Gallica - ITS

- Fiche Matricule aux AD Moselle (pas en ligne)

Sinaman (Fernand), 15-4-07, 2<sup>e</sup> cl., 230<sup>e</sup> R.A. St. II B.  
 Sinda (Nava), 1917, Taya-Kou (A.O.F.), 2<sup>e</sup> cl., 12<sup>e</sup> R.T.S. 421.  
 Singer (Albert), 4-12-10, Bratislava, 2<sup>e</sup> cl., 2<sup>e</sup> R.I. 152.  
**Singer (Charles)**, 17-9-14, Aboncourt, serg., 67<sup>e</sup> R.I. St. IV A.  
 Simbaldi (Raymond), 15-2-13, Bordeaux, cap., 23<sup>e</sup> R.I.C. St. IV A.  
 Sinson (André), 24-6-12, Meusnes, 2<sup>e</sup> cl., 64<sup>e</sup> G.R.D.I. St. II A.  
 Sintes (Robert), 16-10-07, Stavuel, 2<sup>e</sup> cl., 271<sup>e</sup> R.I. St. II A.



1817	SINGER Charles	17 Sept 1914	Aboncourt	Siene	Recapines	Soussons / Glandre
2219	WOLFF Roger	14 Juil 1910	Hilles	Mars	Pen	Mr. Singer Sous-jalun (Moselle) Gro

1817	67 Regt Inf. Metz 9 K°	Metz 4 Pz 9 K°	Constantine 11 Jan 1940	Gesund	Reise aufnahme Mallag II 1940 8-3-1940
------	---------------------------------	----------------------	----------------------------	--------	--

On apprend dans Le Petit Journal, qu'il fait partie de l'équipe de foot du camp à Hohnstein avec René BARBIER en 1941

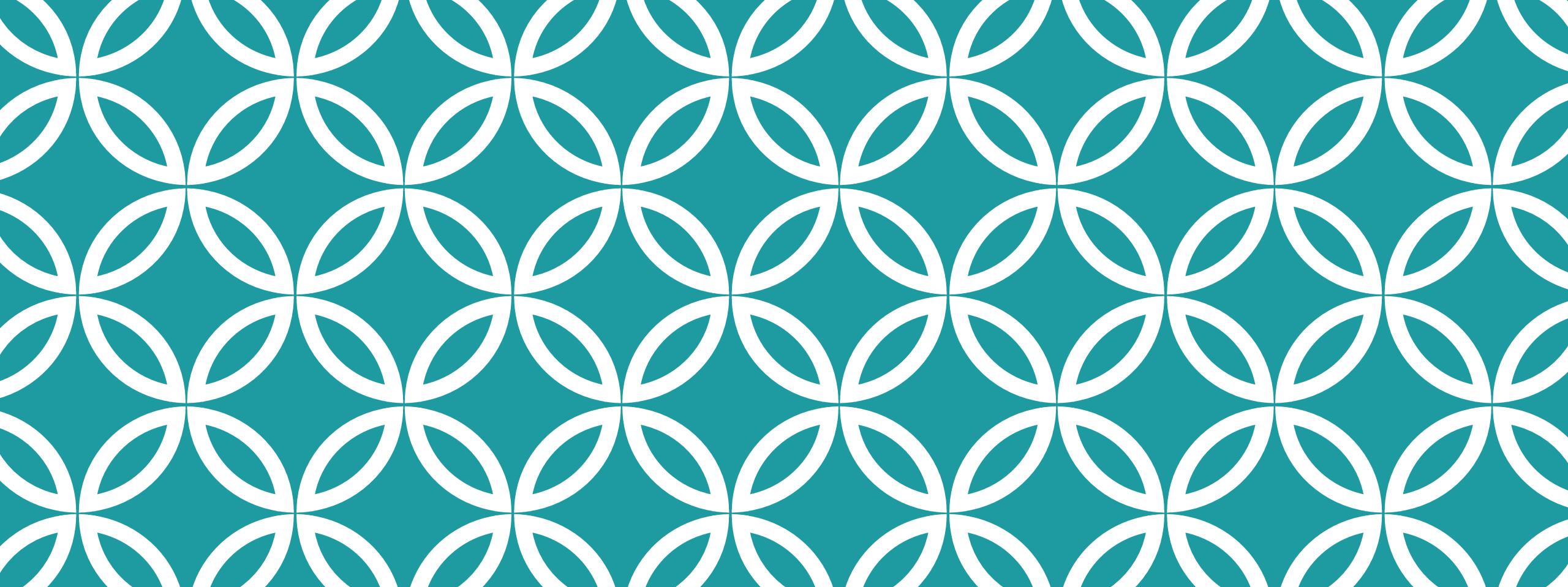
Mimosa  
Aktiengesellschaft  
Dresden

✓ Singer, Charles 10.9.14 Franzose Fahrstuhl-führer 3.11.42-12.7.43 Dr. - A 21  
Aboncourt Moselle Krgf., 13.7.43 - Mimosa Lgr.  
Ende März 45

Liftier

PG transformé

Papier photo



# CARRIÈRE MILITAIRE

Ancien Régime

SHD

# Ancien régime

## Entre 1682 et 1793 : Registres d'Ancien Régime - [SHD](#)

5434 résultats - Nombre de résultats par page : [10](#)

Titre de l'IR	Cote	Période	Arme	Type d'unité	Unité	Images	Consulter l'IR
GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1793-1803)							
GR 20 YC 1 à 217. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde (1799-1815).							
GR 21 YC 1 à 963. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de l'infanterie de ligne (1802-1815).							
GR 16 YC 1 à 1345. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1747-1839)							
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)							
GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1793-1803)	689						
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 1	[1705, 1719]		Infanterie	Régiment d'infanterie d'Agenois		
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 10	[1716]-1728		Infanterie	Régiment d'infanterie d'Alsace		
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 100	[1726]-1728		Infanterie	Régiment d'infanterie du Béarn		
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 1000	1726-1762		Infanterie	Régiment d'infanterie de Touraine		

Résultats 1 à 10 sur 5434 : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) > >>

[Faire une recherche dans les annotations déjà réalisées.](#)

Filtres :

Instrument de recherche

- [GR 16 YC 1 à 1345. Registres matricules de la Révolution et du Consulat \(1747-1839\) \(1346\)](#)
- [GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de la Révolution et du Consulat \(1793-1803\) \(335\)](#)
- [GR 20 YC 1 à 217. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde \(1799-1815\). \(224\)](#)
- [GR 21 YC 1 à 963. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de l'infanterie de ligne \(1802-1815\). \(972\)](#)
- [Registres matricules de l'Ancien Régime \(1682-1793\) \(2557\)](#)

Type d'unité

Unité



# Ancien régime

Entre 1682 et 1793 : Registres d'Ancien Régime

Entre 1793 et 1815 : Registres de la Révolution, du Consulat ... - [SHD](#)

5434 résultats - Nombre de résultats par page : [10](#)

Titre de l'IR	Cote	Période	Arme	Type d'unité	Unité	Images	Consulter l'IR
GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1793-1803)							
GR 20 YC 1 à 217. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde (1799-1815).							
GR 21 YC 1 à 963. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de l'infanterie de ligne (1802-1815).							
GR 16 YC 1 à 1345. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1747-1839)							
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)							
GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1793-1803)	689						
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 1	[1705, 1719]		Infanterie	Régiment d'infanterie d'Agenois		
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 10	[1716]-1728		Infanterie	Régiment d'infanterie d'Alsace		
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 100	[1726]-1728		Infanterie	Régiment d'infanterie du Béarn		
Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793)	GR 1 Yc 1000	1726-1762		Infanterie	Régiment d'infanterie de Touraine		

Résultats 1 à 10 sur 5434 : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) > >>

Faire une recherche dans les annotations déjà réalisées.

Filtres :

Instrument de recherche

- GR 16 YC 1 à 1345. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1747-1839) (1346)
- GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de la Révolution et du Consulat (1793-1803) (335)
- GR 20 YC 1 à 217. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde (1799-1815). (224)
- GR 21 YC 1 à 963. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de l'infanterie de ligne (1802-1815). (972)
- Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793) (2557)

Type d'unité

Unité



# Ancien régime

Entre 1682 et 1793 : Registres d'Ancien Régime

Entre 1793 et 1815 : Registres de la Révolution, du Consulat ... - [SHD](#)

5434 résultats - Nombre de résultats

## Titre de l'IR

GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de l'Ancien Régime (1793-1803)

GR 20 YC 1 à 217. Registres matricules de la troupe de la garde (1799-1815).

GR 21 YC 1 à 963. Registres matricules de l'infanterie de ligne (1803-1815).

GR 16 YC 1 à 1345. Registres matricules de l'artillerie (1747-1839)

Registres matricules de l'Ancien Régime (1793-1803)

GR 17 YC 1 à 331. Registres matricules de l'infanterie de ligne (1793-1803)

Registres matricules de l'Ancien Régime (1793-1803)

NOMS PROPRES, Surnoms & noms de guerre.	LIEU DE NAISSANCE, Province, Juridiction, & Signalement.	DATE de l'enrôlement.	DATE des morts, des congés absolus & des défertions.
Rançois Cazeaux, fils et Jean Baptiste, et Jeanne Douglas dit Cazeaux Sergent	Natif de Gimont Sa paroisse pro. et Gascogne, fils de Gimont, age de 20. ans, Taille de 5. p. 60. cheveux châtain clair, les yeux bleus, Visage plein et rond.	11 avril 1786. Corps ann.	
Natifs de Bourg, fils Claude et Jeanne Béée dit Donjouant Sergent	Natif de Crozée paroisse d'Aune, pro. et franche Comté, Jurid. de Satins, age de 39. ans Taille de 5. p. 54. g. d. cheveux blonds les yeux bleus Visage plein.	1 <sup>er</sup> juillet 1781 Corps ann.	auz justes 29 juillet 1792
Sylvain Dorgez, fils et Jean, et et Marie Auger dit Lafrance Caporal	Natif de Vierson paroisse d'Ardeven, Jurid. de Bourges, age de 31. ans, Taille de 5. p. 60, cheveux châtain ardent, les yeux bleus, Visage blond.	1 <sup>er</sup> juillet 1788 Corps ann.	auz justes 23 juillet 1800

[effectuer une recherche dans les annotations déjà réalisées.](#)

IS :

Instrument de recherche

registres matricule

registres matricule

registres matricule

l'Ancien Régime

d'unité

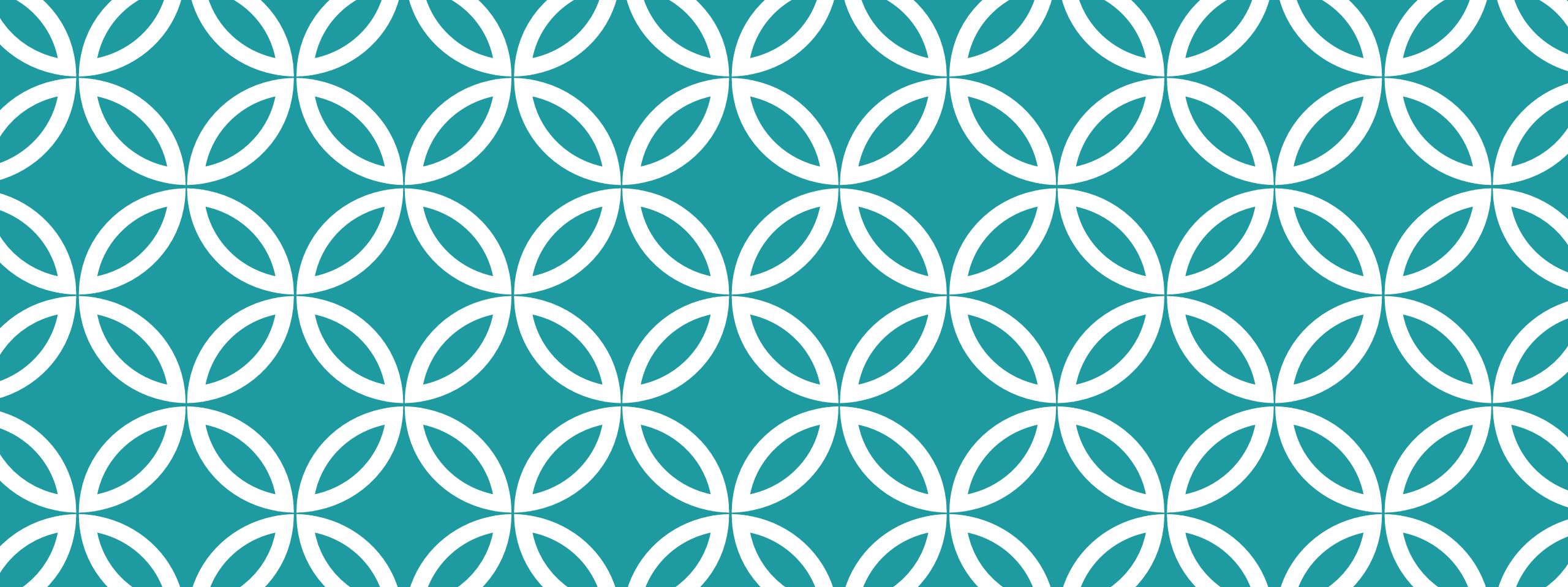
é

é



(224)

802-1815. (972)



# CARRIÈRE MILITAIRE

Marins

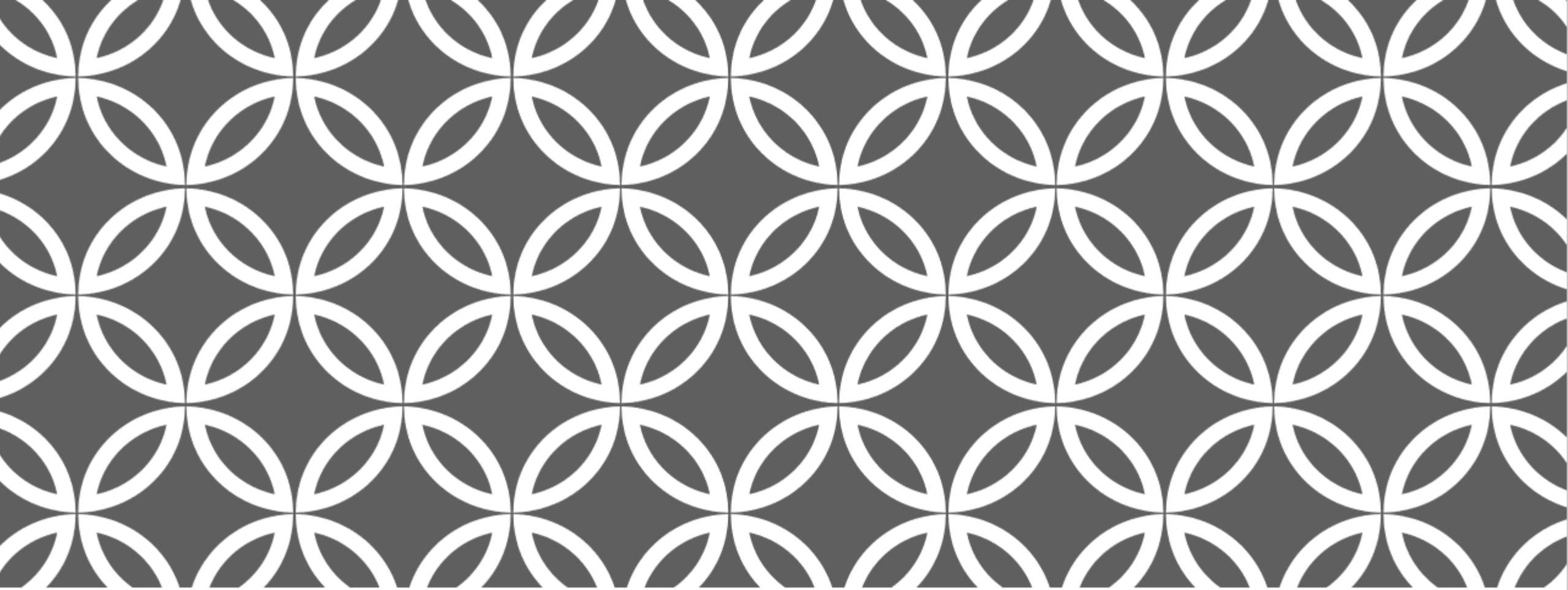
SHD

# Marins

Début de carrière de Charles YVE, 16 ans, engagé dans la Marine en 1896 - SHD

N° 899 Inscrit le 1 <sup>er</sup> Juillet 1896 provenant de chez ses parents N° — —	(1)		(2)		(3)		(4)	
	Grade et spécialité professionnelle.							
<i>YVC, Charles Marie Julian</i> né le 16 Juin 1880, à Château-du-Loir département du Loir-et-Cher fils de Charles et de Noëlle Marie Juliette Chevrierristaille d'un mètre millimètres, cheveux front sourcils yeux nez bouche menton visage Marques particulières : Demeure à Dardain.								
DÉSIGNATION DES CORPS, ESPÈCES et noms des bâtiments.	PORTS ET NUMÉROS d'armement.	DESTINATION.	FORCE nominale DE LA MACHINE.	LIEUX D'EMBARQUEMENT.	FONCTIONS A BORD.	DATES D'ENTRÉE AU CORPS OU d'embarquement.	DATES DE SORTIE du corps OU de débarquement.	LIEUX de DÉBARQUEMENT.
Côte Saint Joseph	Croisière 127	Cabotage	,	Audierne	Service général	11 Juillet 1896	2 Juillet 1903	Quimper
B.G. Féline	Rédon 17	d.	,	Belle-Ile	d.	28 Juillet 1906	10 Août 1906	Narbonne
d. " "	Narbonne 117	d.	"	Técanys	d.	11 Août 1906	20 Avril 1907	Técanys
Bo. Jeanne & Roné	Técanys 88	d.	,	d.	d.	21 Avril 1907	26 Avril 1907	Belle-Ile
C. Magenta	Belle-Ile 169	Técanys	,	Sauzon	d.	12 Mai 1907	22 Mai 1907	Sauzon
B. Stella Matutina	d. 104	d.	,	d.	d.	29 Mai 1907	30 Mai 1907	d. 107
Côte Marie Céline	Bord. 794	Cabotage	,	Quimper	d.	1 Juin 1907	7 Juillet 1907	Bordeaux
B. Assomption	d. 716	Long. cours	,	Bord.	d.	11 Juillet 1907	22 Mars 1908	d.





# DISPENSE DE CONSANGUINITÉ

AD50

# Les dispenses de consanguinités

Mariage de Noël METTE avec Marie LE CHEVALIER en 1709 à Montbray (50)



1709 Septembre 25<sup>e</sup> 51.  
Le vingt et le vingt et un<sup>e</sup> de may an<sup>e</sup> 1709 noel mette fils de  
noel et de uicotte lez quez lez pere et mere a épousé  
Marie Le chevalier fille de lez quez le chevalier  
frangotrie et de francoise maitre lez pere et mere  
fous de cette paroisse ayant obtenu d'le pere  
de monseigneur de la chancery de l'evêché de  
Dolgoe au bresme degré de consanguinité au  
vij<sup>e</sup> jour du quinze<sup>e</sup> jour du mois d'auril l'an  
an<sup>e</sup> 1709 lez mariage fait et establi au Capitou  
et du conseil duz seigneur le chevalier  
pere de lez fille francoise maitre la mere lez quez  
lez son pere lez pere nosdame louffaine lez quez  
a plusiers multys etat de morte

# Les dispenses de consanguinités

Mariage de Noël METTE avec Marie LE CHEVALIER en 1709 à Montbray (50)



1709 Septembre 25<sup>e</sup> 51.  
Le vingt et deux jours de may an<sup>o</sup> 1709 noel mette fils de  
noel & de uicotte lez may 17<sup>e</sup> p<sup>o</sup> r<sup>o</sup> uve a épousé  
Marie Le chevalier fille de Jean le chevalier  
fragois & de francoise m<sup>me</sup> d'ope la m<sup>me</sup>  
fous de cette paroisse ayant obtenu d'ist p<sup>o</sup> lez  
de monseigneur de la flandre & de l'isphamme  
de fagon au troisième degré de consanguinité  
en l'ap<sup>o</sup> du quart<sup>e</sup> jour du mois d'au<sup>r</sup>il l'an<sup>o</sup> 1709  
au<sup>r</sup>ay lez mariage fait & estaté en la pr<sup>o</sup>vince  
& du conseil du d<sup>e</sup>partement de la Manche  
par la<sup>r</sup> fille francoise m<sup>me</sup> la uve francoise  
le son<sup>r</sup> lez mariage n<sup>o</sup> dans la paroisse d'Ahoues  
a plusiers m<sup>l</sup>les t<sup>o</sup>is de la m<sup>me</sup> époque

= petite-cousine

Lui a 38 ans, veuf  
depuis 4 ans  
Elle a 27 ans

# Les dispenses de consanguinités

Mariage de Noël METTE avec Marie LE CHEVALIER en 1709 à Montbray (50) → Dispense



FamilySearch Family Tree Search Memories Get Involved Activities

Records Images Family Tree Genealogies Catalog Books Wiki

France, Coutances et d'Av... Consanguinity, 1597-1818 ▾

Source Box Attach to Family Tree

Volume and Year Range

Index chronologique 1597-1818	v. 26-28 (1729-1732)	v. 55-57B (1762-1765)
v. 1 (1597-1662)	v. 29-30 (1733-1734)	v. 58-61A (1766-1769)
v. 2-4 (1663-1664, 1672-1683, 1685-1688)	v. 31-33 (1735-1739)	v. 61B-63 (1769-1771)
v. 5-7 (1689-1695)	v. 34-36 (1740-1742)	v. 64-67B (1772-1774)
v. 8-10 (1696-1701)	v. 37 (1743)	v. 70-72 (1777-1779)
v. 11-13 (1702-1709)	v. 38-40 (1744-1747)	v. 73-75 (1780-1782)
v. 14-15 (1710-1714)	v. 41-44 (1748-1751)	v. 76 (1783)
v. 16-19 (1715-1719)	v. 45-47 (1752-1754)	v. 77-79 (1784-1786)
v. 20-22 (1722-1724)	v. 48-50 (1755-1757)	v. 80-81 (1787-1788)
v. 23 (1725)	v. 51-53 (1758-1760)	v. 82-85 (1789-1792)
v. 24-25 (1726-1728)	v. 54 (1761)	

# Les dispenses de consanguinités

Mariage de Noël METTE avec Marie LE CHEVALIER en 1709 à Montbray (50) → Dispense



FamilySearch Family Tree Search Memories Get Involved Activities

Records Images Family Tree Genealogies Catalog Books Wiki

France, Coutances et d'Av... Consanguinity, 1597-1818 ▾

Source Box Attach to Family Tree

Volume and Year Range

Index chronologique 1597-1818	v. 26-28 (1729-1732)	v. 55-57B (1762-1765)
v. 1 (1597-1662)	v. 29-30 (1733-1734)	v. 58-61A (1766-1769)
v. 2-4 (1663-1664, 1672-1683, 1685-1688)	v. 31-33 (1735-1739)	v. 61B-63 (1769-1771)
v. 5-7 (1689-1695)	v. 34-36 (1740-1742)	v. 64-67B (1772-1774)
v. 8-10 (1696-1701)	v. 37 (1743)	v. 70-72 (1777-1779)
v. 11-13 (1702-1709)	v. 38-40 (1744-1747)	v. 73-75 (1780-1782)
v. 14-15 (1710-1714)	v. 41-44 (1748-1751)	v. 76 (1783)
v. 16-19 (1715-1719)	v. 45-47 (1752-1754)	v. 77-79 (1784-1786)
v. 20-22 (1722-1724)	v. 48-50 (1755-1757)	v. 80-81 (1787-1788)
v. 23 (1725)	v. 51-53 (1758-1760)	v. 82-85 (1789-1792)
v. 24-25 (1726-1728)	v. 54 (1761)	

Nicolas morel dela parroisse de Mombrey la boutent auz de  
joustant ans affigne ale requeste dedict suppliants par capteur  
duz s'engent dont il a fait appatire parent dela suppliant au  
troisième degré deuebment iure dire uerite sur le contentie  
de la d' requeste dont on luy a fait lecture et declaré  
qu'il a connoissance que les suppliants sont parent du second  
autroisième degré de consanguinité ce qui paroit selon la genealogie  
qu'il nous a dictéz luy même :

Noel mette et Richard mette freres  
duc noel mette est {duc richard est sortie francoise.  
sorti Noël Suppliant {duc francoise mette marie  
duc francoise, mette marie  
a Jean Le cheualier est sortie  
marie Le cheualier suppliante.

à dit dephus le dit deposant qu'il seait que les suppliants etant  
proche uerins se uoyant et parlants souuent ont contracté  
l'une pour l'autre une si forte amitie qu'il est fort difficile  
de la rompre et lesont promis et donne la foy de se marier  
ensemble du consentement de leurs parents mais trouvant  
parents du second autroisième degré de consanguinité ils ne

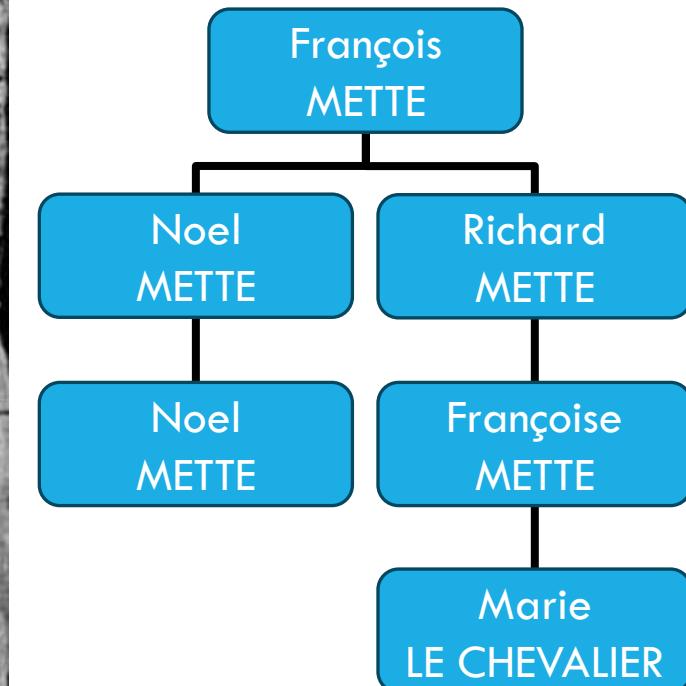
Nicolas MOREL cousin de la  
future mariée

Nicolas morel dela parroisse de Mombrey la boutent auz de  
joustant ans affigne ale requeste dedictz suppliantz par capteur  
que s'engent dont il a fait appatir parent dela suppliantz au  
troisième degré deiblement iure dire urite sur le contentie  
de la d' requeste dont on luy a fait lecture et declaré  
qu'il a connoissance que les suppliantz sont parentz du second  
autroisième degré de consanguinité ce qui paroit selon la genealogie  
qu'il nous a dictéz luy même :

Noel mette Et Richard mette freres  
Tud noel mette est { duz richard est sortie françoise.  
Sorti Noel suppliant { mette  
de la d' françoise mette marie  
a Jean Le chevalier est sortie  
marie Le chevalier suppliante.

à dit ne plus le dit deposant qu'il seait que les suppliantz etant  
proche uerins se uoyant et parlants souuent ont contracté  
l'une pour l'autre une si forte amitié qu'il est fort difficile  
de la rompre et lesont promis et donne la foy de se marier  
ensemble du consentement de leurs parents mais trouvant  
parents du second autroisième degré de consanguinité ils ne

Nicolas MOREL cousin de la  
future mariée



# Les dispenses de consanguinités

Monseigneur

Monseigneur L'illustreame et reverendissime  
Eveque de Coutances, on a mesmeins —  
les grans vicaires

Supplie humblement Noël mette fils de  
Noël et Marie le Chevalier fille de Jean  
Porte deux de la paroisse de Montbray de  
notre Diocèse.

Et vous remontrant qu'etant voisins et parents  
ils avaient eu occasion de se voir et frequenter  
souvent et seraient pris d'une amitié si forte  
l'un pour l'autre, que pour empêcher ce  
scandale qu'en pourroit recevoir lad. fille  
qui est déjà âgée d'plus de vingt-cinq  
ans et n'aurait pu enver trouver aucun

CHEVALIER en 1709 à Montbray (50) → Dispense

Porti qui l'air recherché entrez auquel  
ont conseillé de se marier ensemble  
mais qui se trouvent parents du second au  
troisième degré de consanguinité et  
n'avaient pas de bien pour faire les frais d'une  
dispense de Cour de Rome auquel nous —  
a notre grandeur pour en être dispensés  
a ces causes, Monseigneur, il nous plaît  
noulois commettre telle personne qu'il nous plaira  
pour informer de la venue de l'épouse luy des  
et l'information era vous rapportée etro per  
ce dispenses et les suppliai contruirene  
leur priere pour la conservation de notre  
grandeur nommelle <sup>la</sup> <sub>l'an</sub> <sup>que</sup> <sub>la</sub> <sup>marie</sup> <sub>le</sub> <sup>épouse</sup>  
Presenté le 16. mai 1709.

Noël METTE et Marie LE CHEVALLIER

Vous signifient qu'ils sont voisins et  
parents et qu'ils ont eu l'occasion de se  
voir et de se fréquenter souvent. Ils sont  
pris d'une amitié si forte l'un pour  
l'autre - et - la fille étant déjà âgée de  
plus de 25 ans et aucun homme ne  
l'ayant encore recherchée, il leur a été  
conseillé de se marier ensemble pour  
éviter le scandale.

# Les dispenses de consanguinités

Monseigneur

Monseigneur L'illustreame et reverendissime  
Eveque de Coutances, on a mesmeins —  
les grans vicaires

Supplie humblement Noël mette fils de  
Noël et Marie le Chevalier fille de Jean  
Forts deux de la paroisse de Montbray de  
notre Diocèse.

Et vous remontrant qu'etant voisins et parents  
ils avaient eu occasion de se voir et frequenter  
souvent et seraient pris d'une amitié si forte  
l'un pour l'autre, que pour empêcher ce  
scandale qu'en pourroit recevoir lad. Fille  
qui est déjà âgée d'plus de vingt-cinq  
ans et n'aurait pu enver trouver aucun

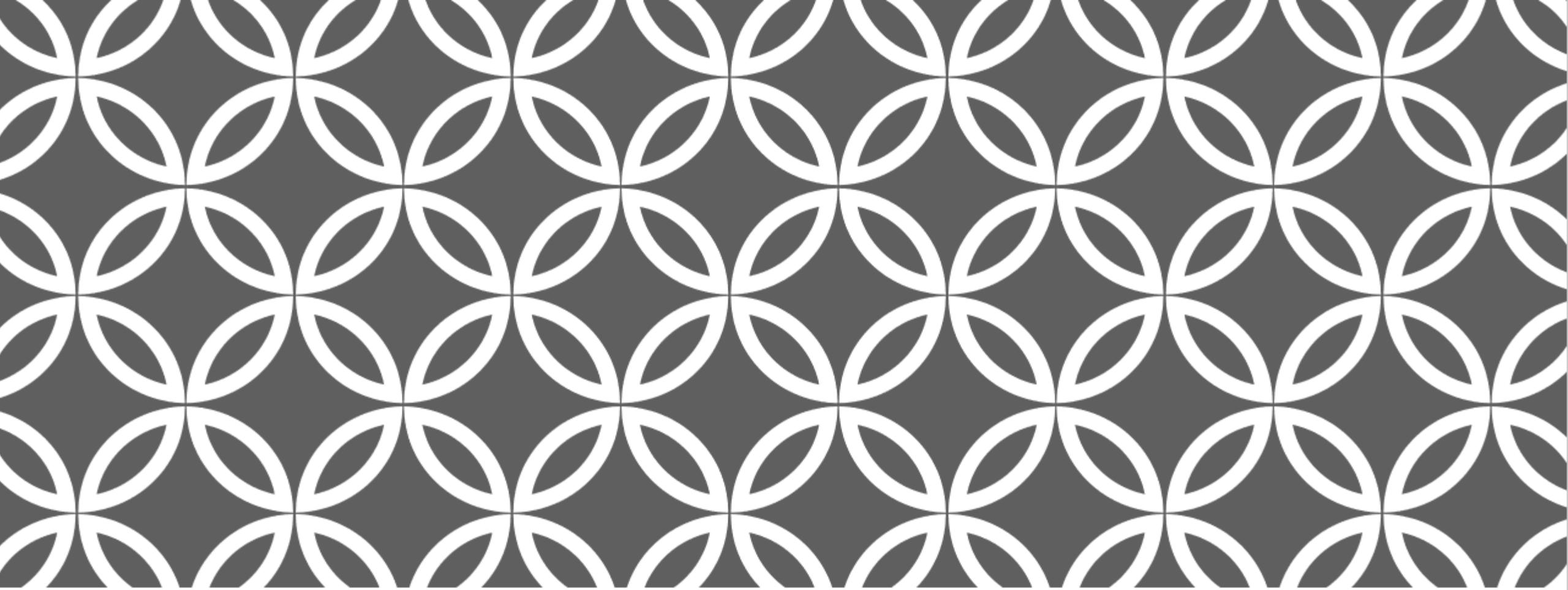
CHEVALIER en 1709 à Montbray (50) → Dispense

 priez qui l'ait recherché et auquel  
ont conseillé de se marier ensemble  
mais qui se trouvent parents du second au  
troisième degré de consanguinité et  
n'avaient pas de bien pour faire les frais d'une  
dispense de Cour de Rome auquel nous  
a notre grandeur pour en être dispensés  
à ces causes, Monseigneur, il nous plaît  
noulois commettre telle personne qu'il nous plaira  
pour informer de la venue de l'épouse luy des  
et l'information era vous rapportée être per  
ce disposés et les suppliens intitulé en  
leur priere pour la conservation de notre  
grandeur nommée <sup>l'an</sup> <sup>1709</sup> marié à <sup>l'an</sup> <sup>1709</sup>

Noël METTE et Marie LE CHEVALLIER

Vous signifient qu'ils sont voisins et  
parents et qu'ils ont eu l'occasion de se  
voir et de se fréquenter souvent. Ils sont  
pris d'une amitié si forte l'un pour  
l'autre - et - la fille étant déjà âgée de  
plus de 25 ans et aucun homme ne  
l'ayant encore recherchée, il leur a été  
conseillé de se marier ensemble pour  
éviter le scandale.

→ Cela permettait de protéger le  
patrimoine familial



# CONTRAT DE MARIAGE

AD50

## Les contrats de mariage

Mariage de Noël METTE avec Marie LE CHEVALIER en 1709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

## Le père de la mariée

- Donne 500 livres tournois
    - 2/3 en dot pour la fille
    - 1/3 en don mobile pour le beau-fils

... mante isouuen fait ou faire fait autrefois  
egallante et force d'equale. Et le mante des  
mantes des futes a myplacé lae Rente au  
pauvres bies maledis et foudables en outre.  
Saz plementz auant que leys a gages le Rul de  
laute que leys alle soie a l'igé deys aives autre  
deys a l'igé deys aives autre  
Miretayle chasteil y ave doler fille a aux  
provalz domes de laies a lae future  
un fabre des nones leys lae mante de lae fille  
en il quell von d' Castle Rontz auctorites et des  
ouillles de foyles ou fliaus a my aulte my  
de plume de heys castel on que aude canotines de  
bat a d' aliges von d' foyles des baies des plumes  
formes a l' ist ou fliaus a des singes a  
volante des a mesme d' alies. Fille en outre  
fabre a singe s' leure a saz usage et au  
elle est pris le somme au sy d' ayez variez  
quelle est aussi pris le et ays appartenus  
et six boubies de plume pruvant au de  
six laines d' herbe au laue ouuvant et l' ist  
destas laines est un Ravel a fille de  
est Ravelme et partie lae future  
s' telle donne la foy de mariage appartenus  
et appartenus a la pource a la pource  
l'autre appartenus les son nette du legible  
devenu obteue le tenu fait en lays  
et du conseil en d' a. le Ravelme pource  
fille de la pource a la pource  
l' ist partie la pource a la pource  
pource de la pource a la pource a la pource  
de la pource a la pource a la pource

709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

## Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
    - 2/3 en dot pour la fille
    - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
  - Un habit de noce selon la condition de la fille

... mort isomere que on prie fait aurore loy  
egallera et leve d'equelle. Et la mesme des  
propos des autres a mylere lez Rentes au  
fauve de lais nrebbes et fideulles en vostre  
sac pleye domine quely a gage lez Rentes  
sante que lais fille soit a l'ige de vostre  
vies a laud melle des respons  
Et a la pleye chasteille prie de la fille a ouys  
moult domine que lais soit future  
un habit de noce selon la condition de la fille  
autre que la pleye et lait de camelot  
et un capuchon de camelot  
qu'il de lais ou plies a enys a eulx puy  
de pluys a lait de camelot que eulx auant  
est au deliys, non de lais des baies des Rentes  
au mire a lait ou plies a des singes a la  
volonte de lais. fille des autres  
faisant a la pleye sonne a laus vages et auys  
elle est lais. Comme auys d'auys le auys  
quelle off auys lais et auys des partidure  
de six duibes de pluys puyne auys auys  
six luyens d'auys auys auys auys et six luyens  
d'auys auys et un Rauel a fille de Hen  
auys auys et partie la pleye auys auys  
auys auys la pleye de mariage auys auys  
sepp auys auys auys auys auys auys auys  
l'autre auys auys auys auys auys auys auys  
auys auys auys auys auys auys auys auys  
et auys auys auys auys auys auys auys auys  
et auys auys auys auys auys auys auys auys  
fille de lais auys auys auys auys auys auys  
la pleye auys auys auys auys auys auys auys  
auys auys auys auys auys auys auys auys  
pue de la pleye auys auys auys auys auys auys

## 709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
  - 2/3 en dot pour la fille
  - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
- Un habit de noce selon la condition de la fille
- Un capuchon de camelot

709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

## Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
    - 2/3 en dot pour la fille
    - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
  - Un habit de noce selon la condition de la fille
  - Un capuchon de camelot
  - « *Un lit, une coette, un travercier, et 2 oriellers de toeles ou il i aura cinquante livres de plume de chapon, une castelongne, avec courtine et bas* »

... mort isomere que on prie fait aurore loy  
egallera et leve d'quelle. Et la mme des  
miseries les futes a mylere la perte de  
fauve de lais nre des et furettes en volee  
sac plaidement quely a gage le pte de  
laus que lais fille soit a pte de lais autres  
dans le jadis et poud melle de response  
et pte chaste pte de lais fille a ouys  
mouillie domine et lais au pte futur  
un habit de noce selon la coutume de lais fille  
autre que son pte de camelot et de lais  
qu'illes de toiles ou pliaus a enys a lais autre  
de plume de chapeau une castelongne avec courtine et  
bas au delais, un coffre de bois de lais pte  
de lais a lait ou pte, une des rings de  
bois de lais, une valise et une  
fabre et pte de lais valise et une  
elle est pte de lais commerce de lais et lais  
quelle off lais pte de lais et lais appartement  
de six toiles de plume pte au pte  
six laines de lais et lais ou uay et lais  
d'utres, cornes et un pte de lais fille et  
sur pte de lais il pte de lais future pour  
la pte d'utre la pte de mariage apparte  
se pte de lais et lais pte de lais et lais  
l'autre apparte les soies de lais  
deux pte de lais et lais la pte de lais  
et du pte de lais et la pte de lais  
filles de lais pour la pte de lais  
la pte de lais pour la pte de lais  
pate de lais et lais et la pte de lais

## 709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

### Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
  - 2/3 en dot pour la fille
  - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
- Un habit de noce selon la condition de la fille
- Un capuchon de camelot
- « Un lit, une coette, un travercier, et 2 oriellers de  
toiles ou il i aura cinquante livres de plume de chapon,  
une castelongne, avec courtine et bas »
- Un coffre en bois de chêne fermant à clef

... mont isouard j'ie ou pere fait attein le  
egallance et l'ordre d'equite. Et ce mees des  
moy pour les autres a huyperceste lais Rentes que  
faud des biens nreables et fideuables en outre  
sacq plair d'ouatre qui ny a gage le pere de  
l'autre que sacq ille soit a l'igé de ces aires autre  
deux ans a fudic air et faud m'elles et responses  
deir greys le chasteau y aise de lae fille a aux  
prosual domes d'auire et auys futur  
un halie des noys belay la quey de lais filz  
aut un pere et castle non tenuer ius et  
qu'il quey son et castle non tenuer ius et  
qu'il quey son et castle non tenuer ius et  
qu'il quey son et castle non tenuer ius et  
de plus ne k'ue cayffalon que eut eantines le  
bat a d'elignes, non coffet des bate des Chathe  
au mire a k'it ou fl'ig'ua des l'ige ala  
volente del a mesme d'auys. fille ay outre  
fabre et s'igne s'ouvre a sacq usager et au  
elle est b'iside commer au sy d'au x carles  
quelle est enys p'is il et ces appartement  
et six b'iside de plus pracie p' au de p  
s'is l'auys d'auys a lais ouuvay et si redi  
d'auys commer et un b'auel a fille et en  
est p'is mire et p'is t'res le s'fure p'm  
p'is b'auel la f'ay des m'urage et appauil  
et p'is autre et appauil et requies et auys  
l'autre appauil les soies en uite du leg'le  
deu mire obes u'e le b'auel fait en lais et  
l'auel fait en lais le b'auel fait en lais  
l'autre fait en lais la m'ette le m'ette et out  
p'is le deys de lais auys a l'auel et appauil  
des auys d'auys eux p'is

709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

## Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
    - 2/3 en dot pour la fille
    - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
  - Un habit de noce selon la condition de la fille
  - Un capuchon de camelot
  - « *Un lit, une coette, un travercier, et 2 oriellers de toeles ou il i aura cinquante livres de plume de chapon, une castelongne, avec courtine et bas* »
  - Un coffre en bois de chêne fermant à clef
  - 2 vaches et 6 brebis

... mont isouer que le pere fait aurore loys  
egallouer et leve d'equelle. Et le pere des  
propos des futes a pruyler le lait. Puis  
faut des bries mordus et froubles en vauves  
sac plaidement quil ne a gage le que de  
l'autre que lae fille soit a l'ige de lais aies  
d'auant le jadis auant mireles affronter  
Et a la pleye chasteille prie de la fille a ouys  
mireles domes et auies a la future  
un habit des noce selon la coutume de lais filles  
autre que le pate de lais et la coette de lais  
qu'ille de toiles ou pliaus a enys u eule puy  
de plume noys castelongne avec courtine et  
bat au d'anges, un coffre des baies des chene  
de lais a lit ou pliaus a des singes a la  
bolante del a nesu del a. fille des autres  
faisse a la pleye son aue a lait et auys  
elle est assise romme auys d'au et valet  
quelle off auys sertie et auys des partidure  
et six duvices de plume pucie auys auys  
six livres d'airain auys ouuay et six livres  
duvices pomes et un rouel a fille et un  
et pomes et pomes l'ye salut auys  
surtout auys la foy de mariage auys  
jeffantes ala pomes. Ne qui s'atis, auys de  
l'autre auys les soies en nette du leys  
de la pome obte auys le lait fait en la pome  
et du leys auys d'au. le lait fait en la pome  
filles de la pome pour a. la mirele la mirele  
la pome pour la mirele la mirele et auys  
pome de la pome auys a la mirele et auys

## 709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

### Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
  - 2/3 en dot pour la fille
  - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
- Un habit de noce selon la condition de la fille
- Un capuchon de camelot
- « Un lit, une coette, un travercier, et 2 oriellers de toiles ou il i aura cinquante livres de plume de chapon, une castelongne, avec courtine et bas »
- Un coffre en bois de chêne fermant à clef
- 2 vaches et 6 brebis
- 6 livres d'airain et 6 livres d'étain

... mont isouer que le pere fait a son fils  
 egallera et leve d'equelle. Et le pere des  
 pous auz les autres a paye le pere  
 pous de son pere neveux et freres en autre  
 saez plus d'autre que le pere a gage le pere de son  
 pere que la pere fille soit a priez d'autre aies autre  
 pere a jadis aine et poud mellez a response  
 a di apres le chasteau priez de son fille a ouz  
 poud mellez a son pere a son pere  
 son habit des noce selon la coutume de la pere  
 son i que son pere a perte n'eust ieu et d'autre  
 qu'aille de toiles ou pliaus a enys a euse puy  
 de plume a une castelongne avec courtine et  
 bas auz d'airain, un coffre des baie des pere  
 auz mure a lit ou pliaus a des singes a la  
 volonte des pere. fille des autres  
 faire a la pere s'ouvre a son mariage et d'autre  
 elle est pere. Commerce a deux et trois  
 quelle off auz pere et aux despartement  
 de six vaches et plus pource que au pere  
 six livres d'airain et plus ou uay et six  
 vaches et un rouet a filer et  
 pere il perte a la pere. Il perte pour  
 faire donec la foy de mariage approuve  
 se perte a la pere. Ne qui s'ait, la pere  
 l'autre approuve les soies en autre du pere  
 pere ouz le pere. Le pere fait en la pere  
 et du pere auz le pere. Le pere fait en la pere  
 filles de son pere a la pere. Le pere fait en la pere  
 la pere pour a la pere. La pere fait en la pere et out  
 pere de deguis des pere a la pere. Le pere fait en la pere

## 709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

### Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
  - 2/3 en dot pour la fille
  - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
- Un habit de noce selon la condition de la fille
- Un capuchon de camelot
- « Un lit, une coette, un travercier, et 2 oriellers de toiles ou il aura cinquante livres de plume de chapon, une castelongne, avec courtine et bas »
- Un coffre en bois de chêne fermant à clef
- 2 vaches et 6 brebis
- 6 livres d'airain et 6 livres d'étain
- Un rouet à filer



... mont isouer que le pere fait a son fils  
 egallera et leve d'equelle. Et le pere des  
 pous auz les autres a paye le pere lais pous  
 fons de lais nre des et fideulles en outre  
 lais plas d'ouatre quins a gage le pere des  
 pous que lais fille soit a l'ige de lais autres  
 pous a lais pous et pous melle des pous  
 pous a lais chasteille pous de lais fille a lais  
 pous a lais domme et lais pous a lais futur  
 un habit de noce selon la condition de lais fille  
 un lit qui est une coette et un travercier et un  
 oriellier de toiles ou plies a enig u autre  
 de plume de chapon que a la courtine de  
 bas au deli, un coffre des baies des pous  
 au mire a lit ou plies a du linge a la  
 volonte des pous. **filles des autres**  
 fabrie a l'ige sene a lays vage et au  
 elle est sene. Comme auz d'auz le vache  
 quelle off auz lais et auz des pous  
 de six vaches de pluse pous auz pous  
 six livres d'airain et pous ouuvres et six  
 vaches et un rouet a filer et en  
 sur pous et pous a lais filer pour  
 faire donec la fave de mariage approuve  
 se pous a la pous. Ne qui s'etait auz  
 l'autre approuve les soies en pous du linge  
 au pous obte auz le pous fait en la pous  
 et du linge auz d'auz le pous a la pous  
 filles des pous a la pous la pous  
 la pous pour a la pous la pous  
 pous de la pous auz la pous a la pous  
 la pous de la pous auz la pous

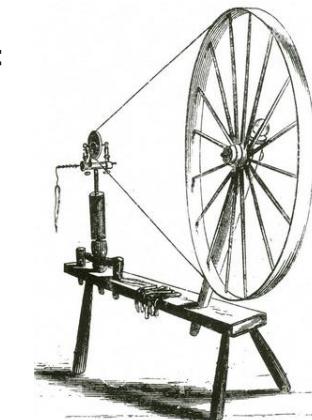
## 709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

### Le père de la mariée :

- Donne 500 livres tournois
  - 2/3 en dot pour la fille
  - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
- Un habit de noce selon la condition de la fille
- Un capuchon de camelot
- « Un lit, une coette, un travercier, et 2 oriellers de toiles ou il i aura cinquante livres de plume de chapon, une castelongne, avec courtine et bas »
- Un coffre en bois de chêne fermant à clef
- 2 vaches et 6 brebis
- 6 livres d'airain et 6 livres d'étain
- Un rouet à filer

### La mère de la mariée :

- Du linge



... mont isouer que ou pere fait aurore loys  
 egallouer et leve d'equelle. Et le mees des  
 bous auer les lutes a mylere lez Rentes au  
 fons de lais mireles et fidebles en vostres  
 sas plies domes que lais filles que a gage lez Rentes au  
 sas que lais filles soie a l'ige de lais vies autre  
 que a fidele et poud mireles a response  
 a di apople chasteille prie de la fille a ouys  
 jousciale domes et laies a la future  
 un habit des noce selon la couture de lais filles  
 aut lez pax et castel longe et autres ievs et d'aut  
 quidelle de toiles ou plies a enys a eulx suys  
 de plume noys castelongne avec courtine et  
 bas au d'airain, un coffre des baies des Rentes  
 au mire a lit ou plies a des linge a la  
 volonte des nes. de lais filles des autres  
 fabre a foye sonne a say vage et d'autre  
 elle est scise. Commerce a deux rachet  
 quelle off ays perte et ays des partidure  
 de six duobus de plies puerie p au le p  
 six livres d'airain a lais ouuvres et si le  
 d'airain cornes et un rouet a filer et en  
 sur pome et partie l'ye salure pour  
 faire douer la foy de mariage appuie  
 seff ou lez alayours. Ne qui s'atis, lays de  
 l'autre appuie les soies en nette du leys  
 deunem obteue le fane fait en la p  
 et du leys auer d'au. le Rente a lais  
 filles de lais pour a la mire lez mireles et out  
 pue de deguis deys auer d'au et cux p

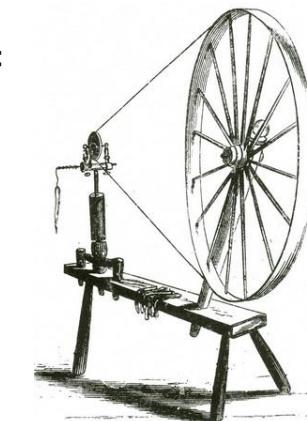
## 709 à Montbray (50) → Dispense + Contrat de mariage

### Le père de la mariée :

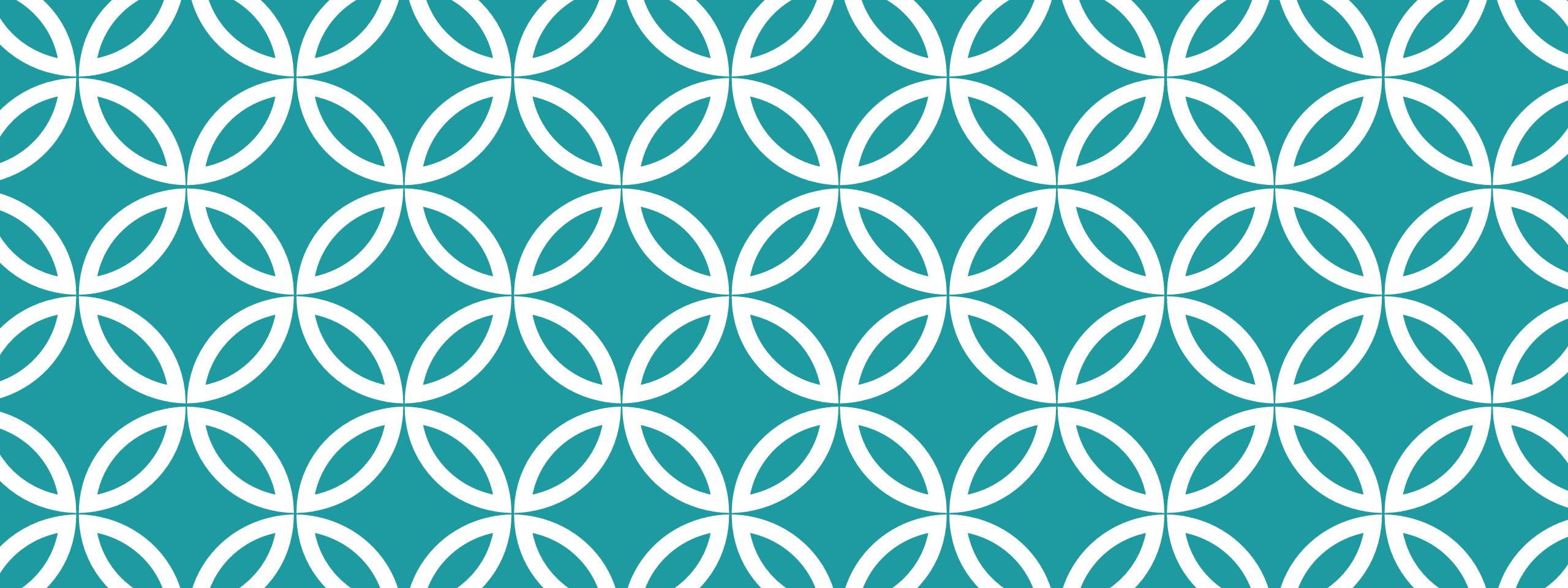
- Donne 500 livres tournois
  - 2/3 en dot pour la fille
  - 1/3 en don mobile pour le beau-fils
- Un habit de noce selon la condition de la fille
- Un capuchon de camelot
- « Un lit, une coette, un travercier, et 2 oriellers de  
toiles ou il i aura cinquante livres de plume de chapon,  
une castelongne, avec courtine et bas »
- Un coffre en bois de chêne fermant à clef
- 2 vaches et 6 brebis
- 6 livres d'airain et 6 livres d'étain
- Un rouet à filer

### La mère de la mariée :

- Du linge



= Elle ne pourra rien demander sur l'héritage



# VIE DE NOS ANCÊTRES

La Presse

BNF

# Journaux

Ne pas négliger la presse ! > Sources : Gallica / RetroNews / Presse Locale des Archives départementales ...

## EXPOSITION DE PRODUITS AGRICOLES

Médaille d'argent grand module. — M. Névo, à Sacy, pour ses beurres et fromages.

Médaille d'argent. — M. Clément François, au Bois Chopart, pour son beurre.

## EXPOSITION DE PRODUITS APICOLES

Médaille d'argent grand module. — M. Joudelat Ernest, à Vermenton, pour ses miels en rayons et en pots.

## A VINCENNES, représentant.

Faucheurs à la main (prairies).

1<sup>er</sup> Prix : Diplôme et 20 francs. — M. Lagasse Julien, à Accolay.

2<sup>e</sup> prix : Diplôme et 15 francs. — M. Moreau Cyprien, à Cheuilly.

2<sup>e</sup> Diplôme et 10 francs. — M. Linard Camille.

# Journaux

Ne pas négliger la presse ! > Sources : Gallica / RetroNews / Presse Locale des Archives départementales ...

## EXPOSITION DE PRODUITS AGRICOLES

Médaille d'argent grand module. — M. Névo, à Sacy, pour ses beurres et fromages.

Médaille d'argent. — M. Clément François, au Bois Chopart, pour son beurre.

## EXPOSITION DE PRODUITS APICOLES

Médaille d'argent grand module. — M. Joudelat Ernest, à Vermenton, pour ses miels en rayons et en pots.

## A VINCENNES, représentant.

Faucheurs à la main (prairies).

1<sup>er</sup> Prix : Diplôme et 20 francs. — M. Lagasse Julien, à Accolay.

2<sup>e</sup> prix : Diplôme et 15 francs. — M. Moreau Cyprien, à Cheuilly.

2<sup>e</sup> Prix : Diplôme et 10 francs. — M. Linard Camille.

## Décret:

Art. 1<sup>er</sup>. — La médaille de la Résistance française est décernée à M. Henri Boustieré, pour le motif suivant: deux fois condamné à mort par Vichy pour son activité à la cause du ralliement, a tenté de mettre à exécution un coup de main sur la Guadeloupe dès fin 1940.

Art. 2. — Le ministre de la marine est

# Journaux

Ne pas négliger la presse ! > Sources : Gallica / RetroNews / Presse Locale des Archives départementales ...

## EXPOSITION DE PRODUITS AGRICOLES

Médaille d'argent grand module. — M. Névo, à Sacy, pour ses beurres et fromages.

Médaille d'argent. — M. Clément François, au Bois Chopart, pour son beurre.

## EXPOSITION DE PRODUITS APICOLES

Médaille d'argent grand module. — M. Joudelat Ernest, à Vermenton, pour ses miels en rayons et en pots.

### Décret:

Art. 1<sup>er</sup>. — La médaille de la Résistance française est décernée à M. Henri Boustieré, pour le motif suivant: deux fois condamné à mort par Vichy pour son activité à la cause du ralliement, a tenté de mettre à exécution un coup de main sur la Guadeloupe dès fin 1940.

Art. 2. — Le ministre de la marine est

## A VINCENNES, représentant.

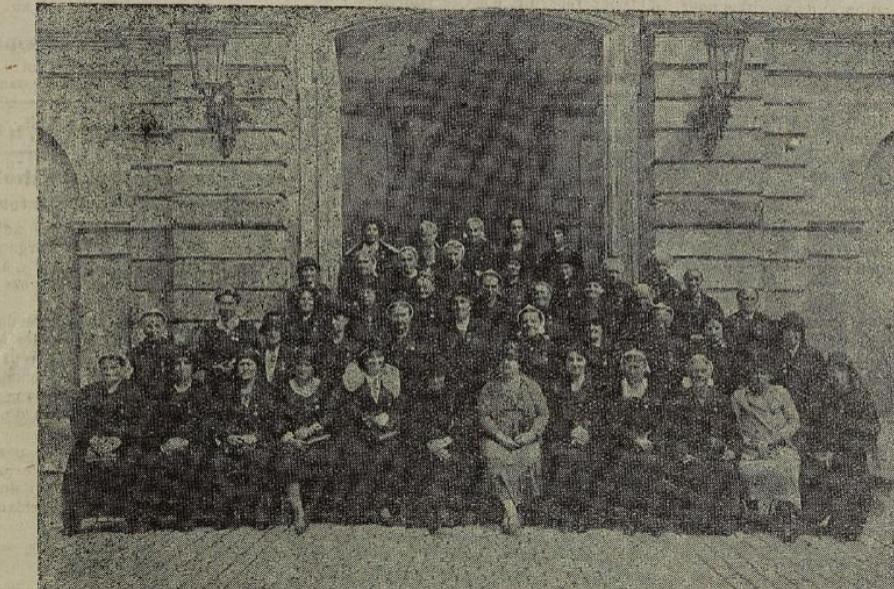
Faucheurs à la main (prairies).

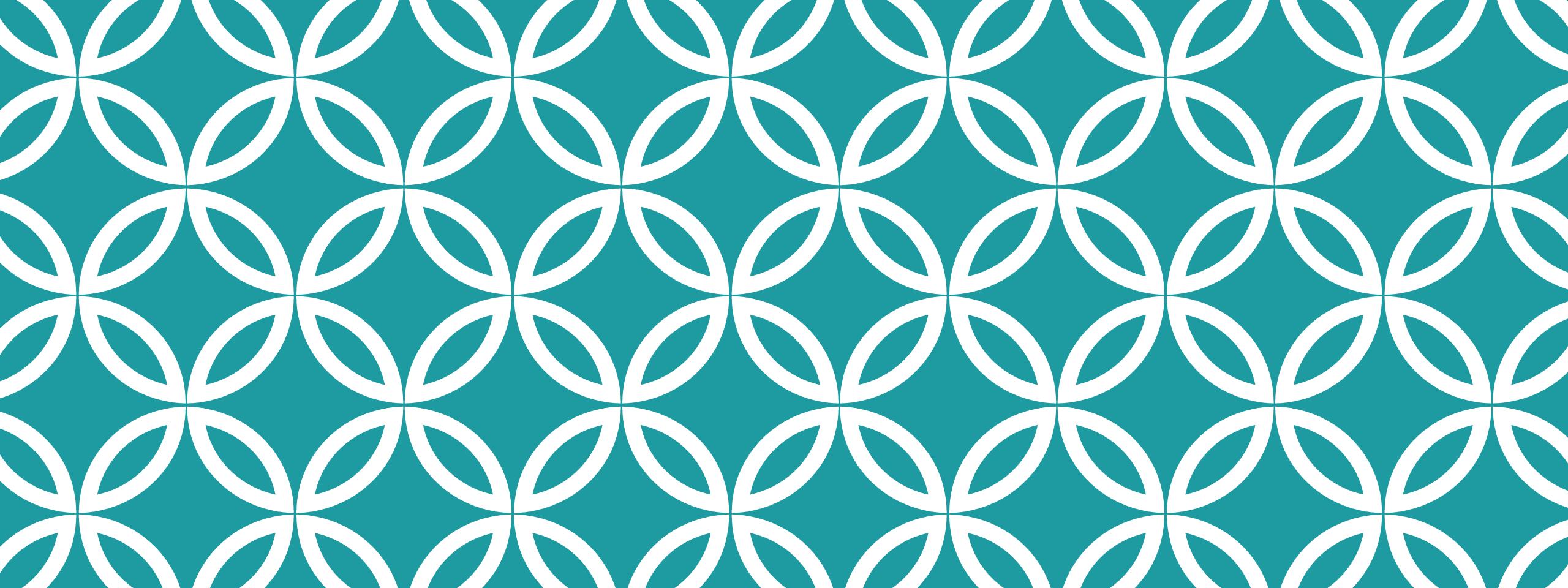
1<sup>er</sup> Prix : Diplôme et 20 francs. — M. Lagasse Julien, à Accolay.

2<sup>e</sup> prix : Diplôme et 15 francs. — M. Moreau Cyprien, à Cheuilly.

2<sup>e</sup> Prix : Diplôme et 10 francs. — M. Linard Camille.

## Une belle Journée pour les Mères de Familles Nombreuses





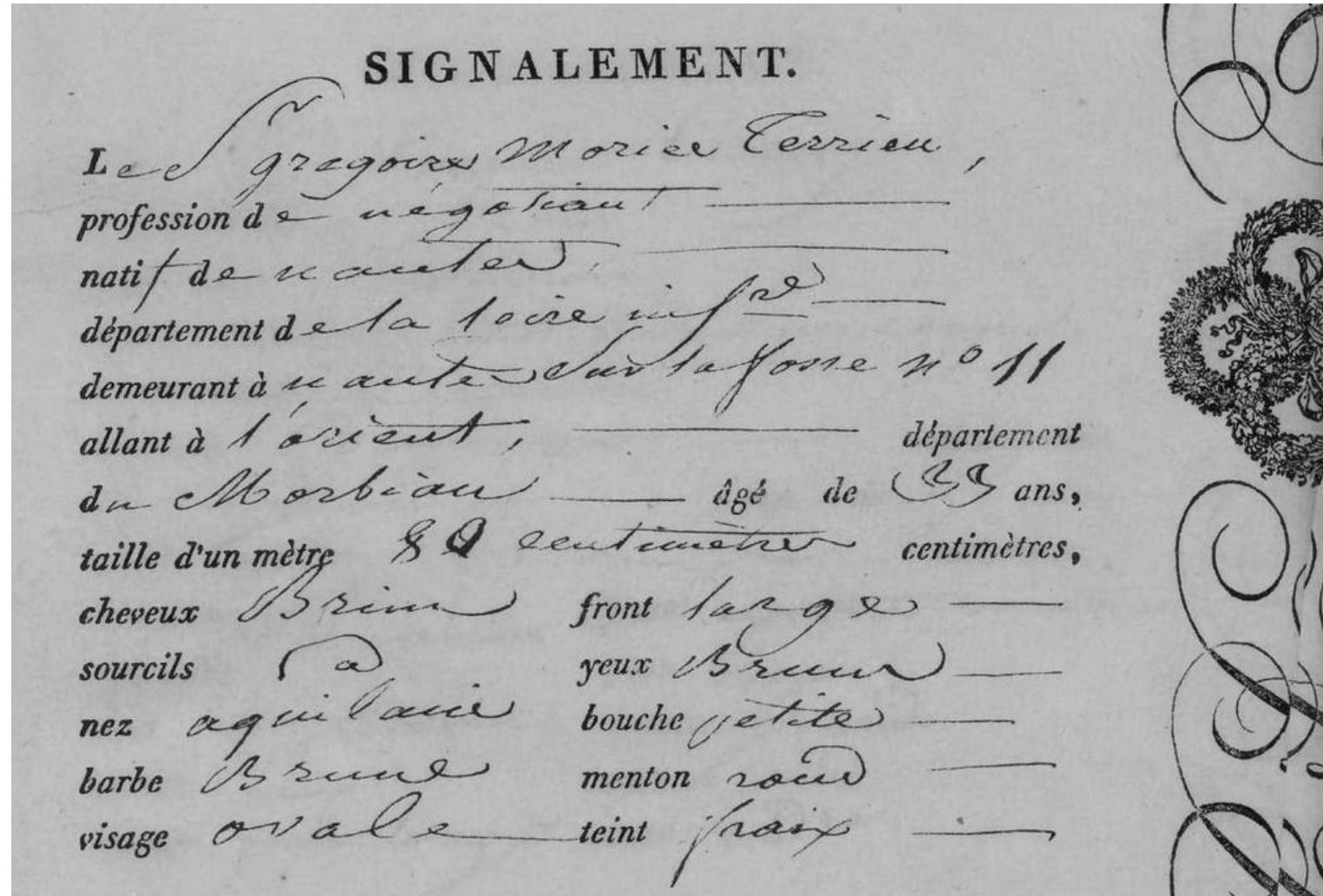
# VIE DE NOS ANCÊTRES

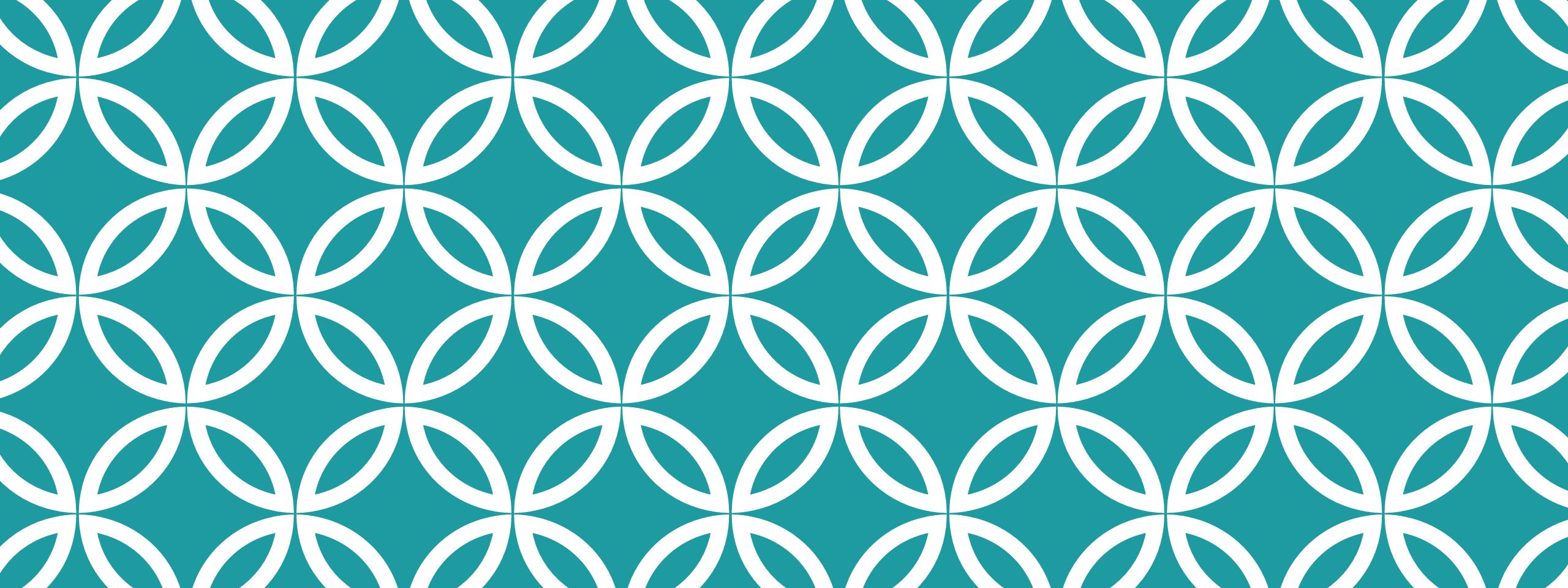
Déplacements

AM Nantes

# Passeports

Obligatoire pour les déplacements inter-départements et au-delà - [AM Nantes](#)





# VIE DE NOS ANCÊTRES

Apprentissage

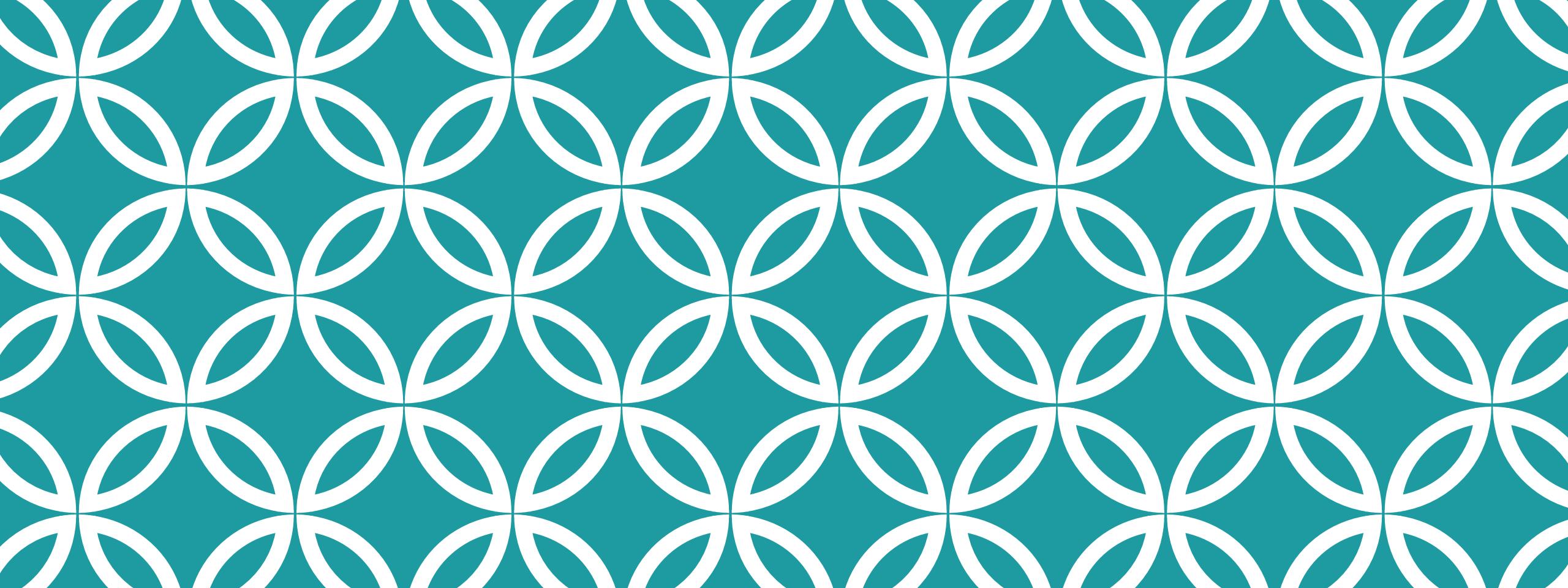
AD84

# Apprentissage

Contrat devant notaire : François FEBRIER chez le chirurgien Joseph COLLET

Apprentissage pour François Febrier  
Contre  
Mr Joseph Collet maître chirurgien  
an mil sept cent vingt deux et le mois d'août  
le vingt du mois de septembre par devant moy neve soubs  
dixneuf devant un puc des témoins après nommés personnalités  
et devant maître huissier François Febrier fils





# VIE DE NOS ANCÊTRES

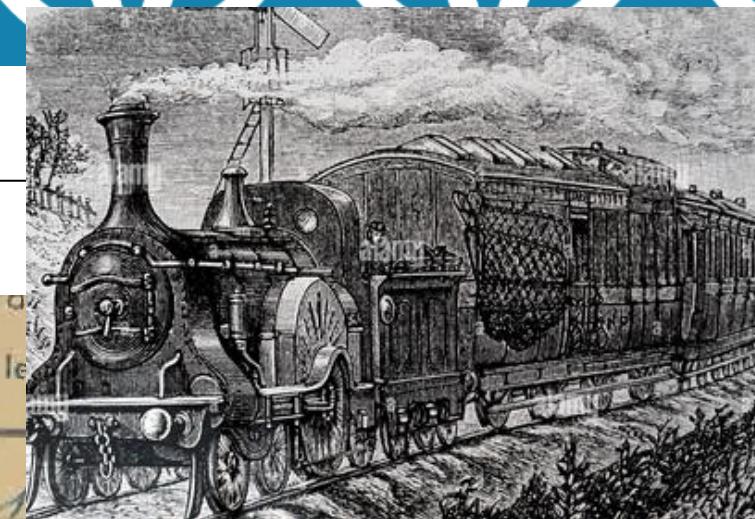
Emplois particuliers

Archives SNCF - ANMT

# Archives du travail

Dossier de Domingo MUÑOZ - Tlemcen - 1923 - Archives de la SNCF de Béziers

des nominations	EMPLOIS SUCCESSIONS	Eché	successives	ANNUELS (1)	ou retard d'avance- ment (2)
1- 11- 1923	h. d'équipe à l'essai	1	Tlemcen	3620	
1- 11- 1924	homme d'équipe	"	"	3800	
1- 9- 1926	"	"		5140	1- 9- 1926
1- 2- 1927	vagonnier	2	Orléansville	5290	1- 5- 1926
1- 3- 1928	"	"		7215	
1- 11- 1928	"	"		7435	1- 11- 1928
1- 1- 1929	"	"	Tlemcen	7755	"
1- 1- 1929	"	"	"	7940	sous sa demande compl. 0.90
1- 7- 1929	"	"	"	8360	"
1- 7- 1930	"	"	"	8910	coefficent 2 R <sup>e</sup> 7%
1- 6- 1930	"	"	"	9560	- 0.0 -
1- 5- 1931	"	"	"	9720	1- 5- 1931
20- 6- 1934	"	"	"	9290	" R <sup>e</sup> des T <sup>h</sup>
1- 5- 1934	"	"	"	9650	1- 5- 1934
20- 6- 1936	"	"	"	10.100	R <sup>e</sup> T <sup>h</sup>
1- 3- 1937	conducteur	3	"	10.580	1- 1- 1935
1- 1- 1938	"	"	"	10.960	"
1- 7- 1941	"	"	"	11.340	1- 7- 1941
1- 4- 1941	"	"	"	11.360	1- 1- 1941
1- 5- 1944	"	"	"	11.720	2 mois 1- 5- 1944



# Archives du travail

Dossier de Elisabeth CHAVANEAU - Frémonville - ANMT (Cheminots) - [Lien](#)

Chavaneau Elisabeth Eléonie.

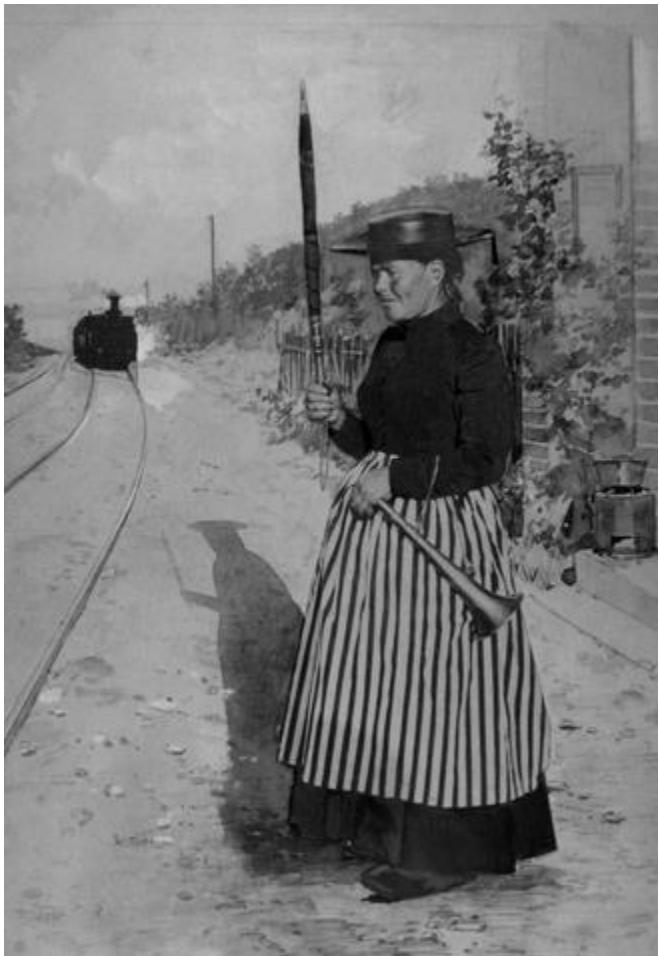
1<sup>er</sup> Décembre 1864. - Nommée garde-barrière à 10<sup>f</sup> d'appointements par mois, au p. à n. du Chemin du Port, Commune de Saint-Liége.

1<sup>er</sup> Juin 1866. - Garde-barrière aux mêmes app<sup>ts</sup>, au p. à n. du ch<sup>m</sup> Val N<sup>o</sup> 4 de Lointe à Sougy, Cne de Sougy.

1<sup>er</sup> Octobre 1866. - Garde-barrière aux mêmes app<sup>ts</sup>, au p. à n. du ch<sup>m</sup> Val de Lencourt, Cne de Cézoy.

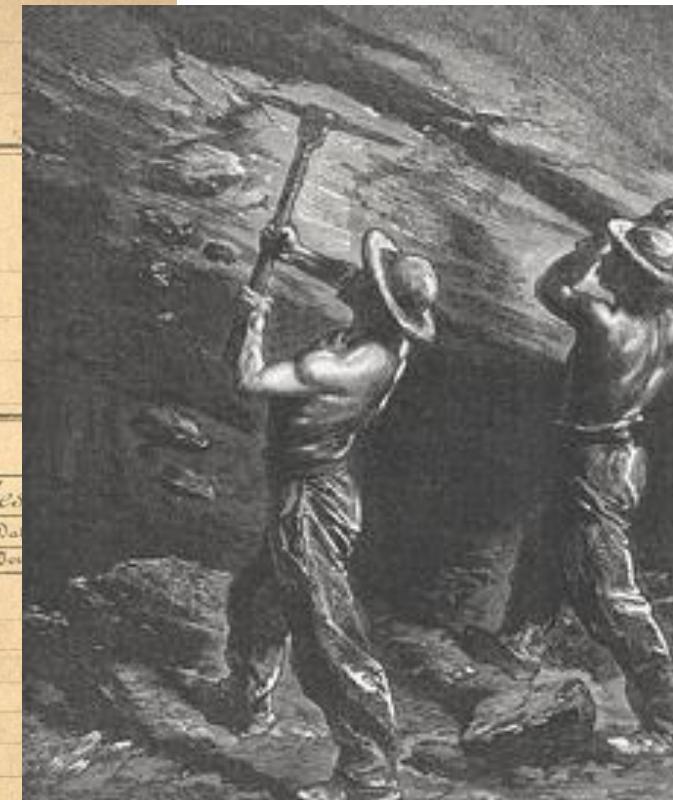
1<sup>er</sup> Septembre 1871. - Garde-barrière à 10<sup>f</sup>. par mois, au p. à n. du ch<sup>m</sup> du Bon, Cne de St-Génois.

18 Juillet 1878. - Remercier par suite du congé de son mari.



## Archives du travail

Dossier de Domingo ABAD - Espagnol - ANMT (Mineurs) - [Lien](#)





**CADASTRE**

AD17 / AD84

# Cadastre Napoléonien

Aigre - 1831 - AD16



# Cadastre Napoléonien

Aigre - 1831 - AD16

Zoom sur :

## Le hameau de St-Méxant



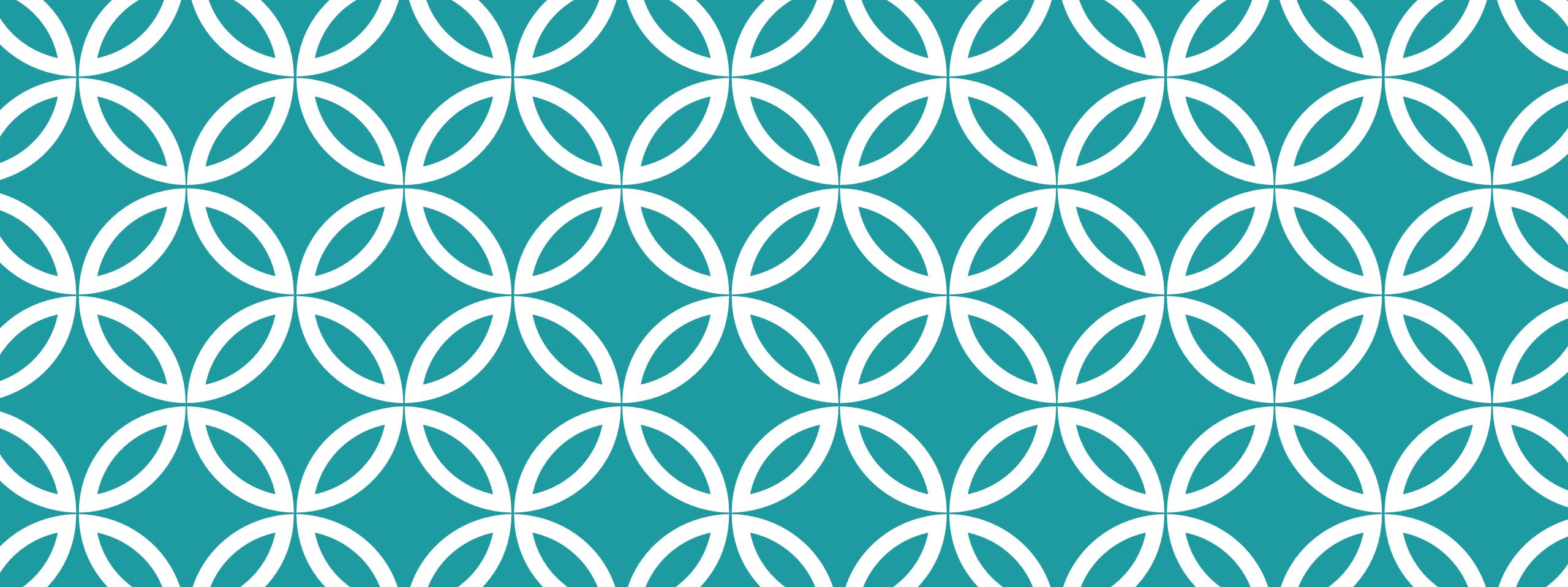
# Cadastre Napoléonien

Camaret - Table des propriétés non bâties - 1848 - AD84

# Atlas terrier

## Seigneurie de Mirambeau - XVIIIe - AD17





**TESTAMENT**

AD84

# Les testaments

## Testament de Jean François MURET en 1822 à Camaret-sur-Aigues (84)

Juillet

mois de  
de la  
ré Stoma  
rian marie,  
vigeant et  
uel touz  
e rest juin  
tice, araché  
auz St pater  
antitare  
soy, comme  
ée ou  
ouvert au  
mme, à  
un éteme  
grand  
mardit

16°-101

Testament



12 Juin

Le an mil huit cent vingt deux et le douzième jour d'juin.  
Pré devant le bailliage fabes roial à la résidence de Pergues,  
département de Gers, avec l'omino est convaincu M<sup>e</sup> Jean François  
Baudreuil, propriétaire, domicilié à Comarac, à laquelle il réside, en  
presence de, témoin, son testament à nos notaires qui l'ont entendu  
faire tel qu'il nous a été dicté ainsi qu'il suit:

1. Je donne et legacy à Marie françoise fabre, maigre dame femme  
de la maison que j'habite je prévois dans l'entente de Comarac, pour  
enfouis, de où duraient, et au double appont meubles.

2. Je donne et legacy encore à madame appont une pension d'ingéde de Cent  
francs que lui sera payable annuellement jusqu'en l'an de sa mort  
et entière.

3. Le présent legs n'auroit en effet qu'autant que madame appont feroit disponer  
sur tout autre partie des objets, formant le demeure qui lui avoit été fait par  
Joseph Baudreuil, son precieux mari et qui se trouvoit entier par la huitie  
partie de ce denier.

4. Je donne et legacy à Jeanne Discourt, ma servante, la somme de  
50 francs, qui ne sera payable qu'au denier qui viendra appont

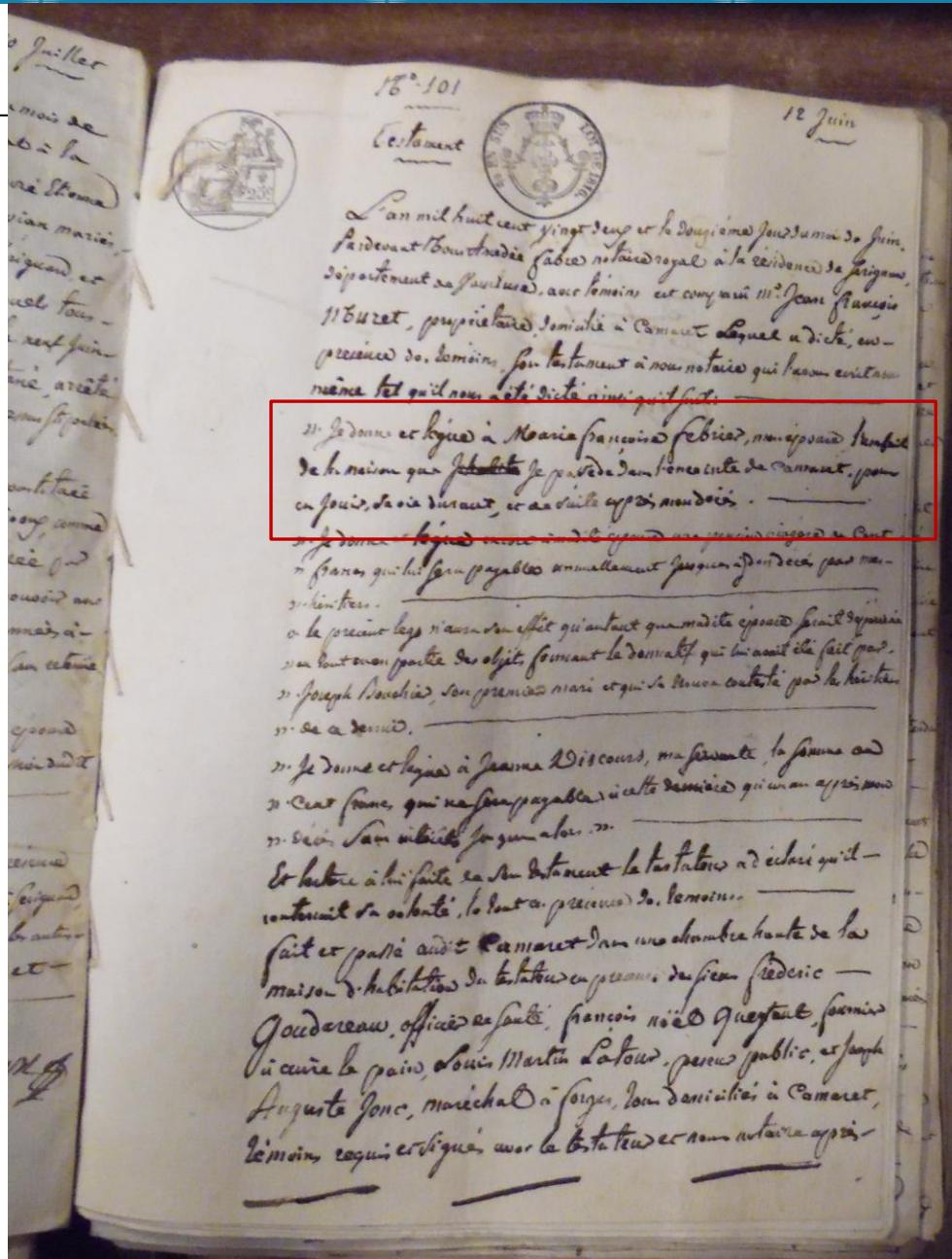
5. Deux Sam vintre, j'ouvre alors.

Et testore à lui faire ce de donner le testator à éclarer qu'il  
contenuoit son volonté, le testor a prémuni de, témoin,  
fait et passé aux Comarac dans une chambre haute de la  
maison d'habitation du testator en présence des sieurs Frédéric —  
Goudreau, officier es fuitz, françois nœil Questrel, fermier  
à la cour le pain, Louis Martin Latour, greve public, et Joseph  
Auguste Jonec, marchand à foizies, son domicilé à Comarac,  
l'omino, reguin et signé, avec le testator et nos notaires appont

## Les testaments

## Testament de Jean François MURET en 1822 à Camaret-sur-Aigues (84)

« Je donne et lègue à Marie François FEBRIER mon épouse  
**l'usufruit de la maison** que je possède »

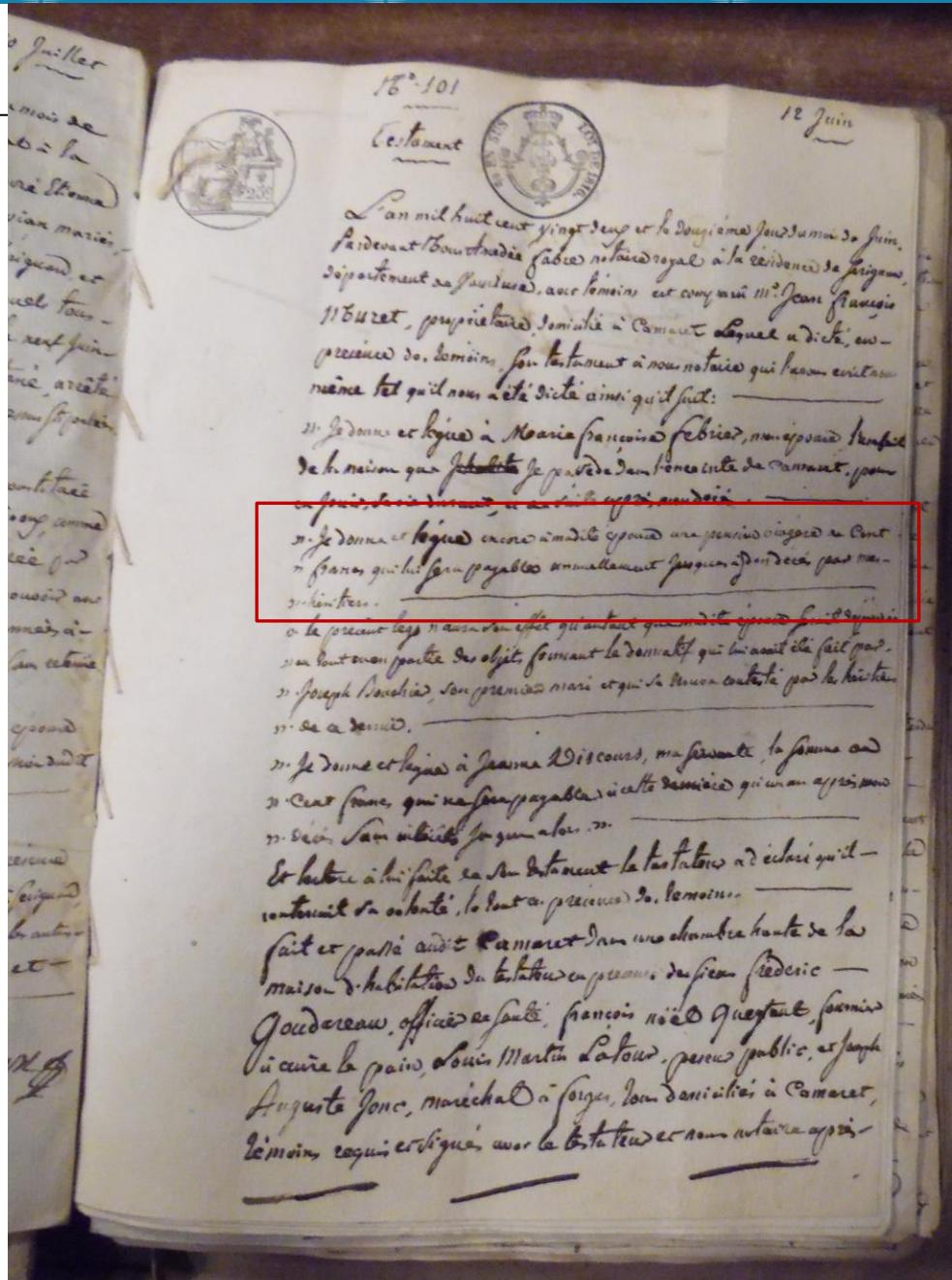


# Les testaments

Testament de Jean François MURET en 1822 à Camaret-sur-Aigues (84)

« Je donne et lègue à Marie François FEBRIER mon épouse  
l'usufruit de la maison que je possède »

« ... une pension viagère de 100 francs qui lui sera  
payable annuellement »



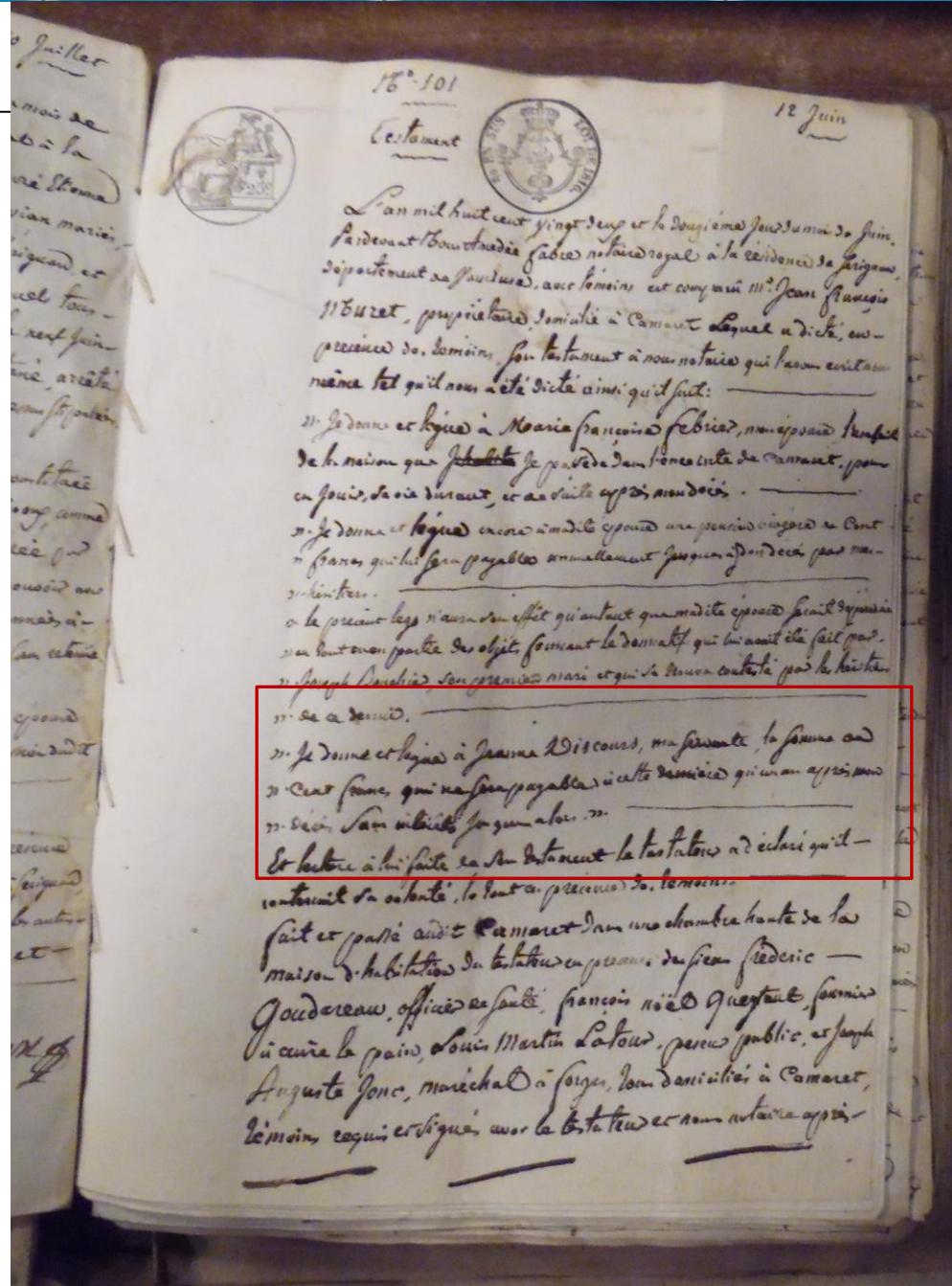
# Les testaments

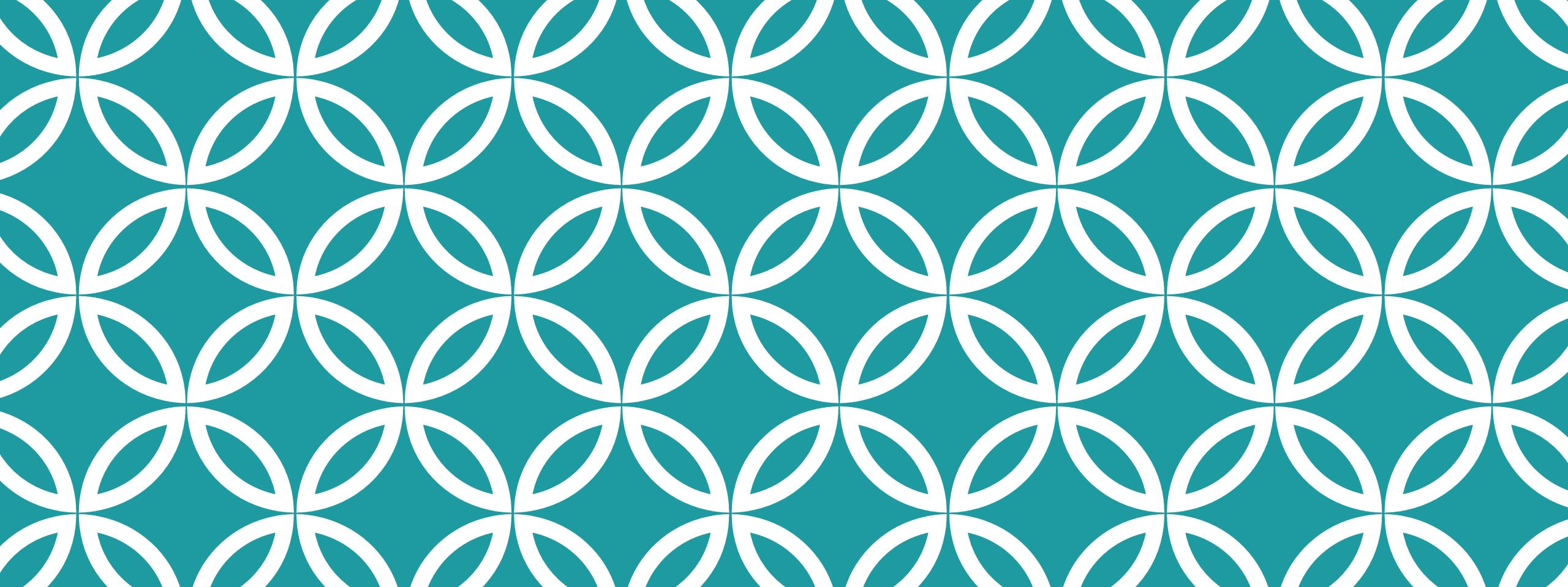
Testament de Jean François MURET en 1822 à Camaret-sur-Aigues (84)

« Je donne et lègue à Marie François FEBRIER mon épouse  
l'usufruit de la maison que je possède »

« ... une pension viagère de 100 francs qui lui sera  
payable annuellement »

« Je donne et lègue à Jeanne DISCOURS, ma servante, la  
somme de 100 francs payable un an après mon décès »





# INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS

AD84

## Les inventaires après décès

IAD de Gentien de MARIGNER en 1715 à Versailles - Me DECOURT

- Le notaire fait l'inventaire / des experts estiment la valeur des biens
  - Dans la cave
    - « 2 fillettes de vin de Bourgogne estimées à 100 It »
  - Dans la cuisine
    - « Une cremaillere, une pelle, une pincette, deux chenets, un tournebroche, un broc, deux lechefritte, deux grils, quatre pelles, deux fers a repaser linge, un rechaule, une pelle a feu et une chaudiere, le tout de fer estimés à 20 livres »

## Les inventaires après décès

IAD de Gentien de MARIGNER en 1715 à Versailles - Me DECOURT

- Le notaire fait l'inventaire / des experts estiment la valeur des biens
  - Dans la cave
    - « 2 fillettes de vin de Bourgogne estimées à 100 It »
  - Dans la cuisine
    - « Une cremaillere, une pelle, une pincette, deux chenets, un tournebroche, un broc, deux lechefritte, deux grils, quatre pelles, deux fers a repaser linge, un rechaule, une pelle a feu et une chaudiere, le tout de fer estimés à 20 livres »

Dans la saison antérieure j'observai  
que une couaille me donnait une pinte d'eau à la fois  
lorsque brisé, mais lorsque l'eau dégouttait de l'osier  
qui la contenait, il n'y avait pas de dégoutte. J'eus  
l'occasion de voir que lorsque l'eau dégouttait de l'osier  
qui la contenait, il n'y avait pas de dégoutte.

Soft down Cigüeñuelas

Prem 6 dove fultura d'oro el bengue, a fine Vgjat e s'vnu  
cun pelle a la sombra de la Cigüeña C<sup>o</sup>  
Poco Cigüeña el bengue d'oro a la sombra  
a la sombra de la juncante luna xh<sup>to</sup>  
Poco pajarito moreno el bengue d'oro a la sombra  
cun pelle a la sombra m<sup>to</sup>

Dove la pajarita amarilla se s'vnu

Plano me juncante río y sol que s'vnu d'oro Cigüeña  
luna blanca me blanca d'oro h'feta bengue d'oro  
d'oro f'oro ayer lunes y verde pajarita me juncante a la luna  
Cigüeña el bengue d'oro cun pelle a la sombra  
de la juncante xh<sup>to</sup>

Plano que s'vnu d'oro Cigüeña

## Les inventaires après décès

IAD de Gentien de MARIGNER en 1715 à Versailles - Me DECOURT

- Le notaire fait l'inventaire / des experts estiment la valeur des biens
- Dans la cave
  - « 2 fillettes de vin de Bourgogne estimées à 100 It »
- Dans la cuisine
  - « Une cremaillere, une pelle, une pincette, deux chenets, un tournebroche, un broc, deux lechefritte, deux grils, quatre pelles, deux fers a repaser linge, un rechaule, une pelle a feu et une chaudiere, le tout de fer estimés à 20 livres »
- Dans une petite chambre
  - « Un petit lit en tombeau de bois de noyer garny d'un sommier de crain, trois matelas de laine, couverts de futaine et toile bleue rayée, un lit, un traversin et un oreiller de coutil rempli de plumes, deux couvertures de laine blanche, une courtepointe de taffetas vert, le tombeau dudit lit de damas couleur cramoisy citron, doublé de taffetas estimé à 150 livres »

apellees doré pufes au moins au public a la somme de  
vingt huit livres et un franc xxviii to

Dans une autre chambre appellee la Celle  
garnie, au moins quatre livres

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

de laquelle vingt six francs au moins au public  
et au moins de trente francs et un franc xxx to

M. N. G. C. L. G. h. d. M.

## Les inventaires après décès

IAD de Gentien de MARIGNER en 1715 à Versailles - Me DECOURT

- Le notaire fait l'inventaire / des experts estiment la valeur des biens
  - Dans la cave
    - « 2 fillettes de vin de Bourgogne estimées à 100 It »
  - Dans la cuisine
    - « Une cremaillere, une pelle, une pincette, deux chenets, un tournebroche, un broc, deux lechefritte, deux grils, quatre pelles, deux fers a repaser linge, un rechaule, une pelle a feu et une chaudiere, le tout de fer estimés à 20 livres »
  - Dans une petite chambre
    - « Un petit lit en tombeau de bois de noyer garny d'un sommier de crain, trois matelas de laine, couverts de futaine et toile bleue rayée, un lit, un traversin et un oreiller de coutil rempli de plumes, deux couvertures de laine blanche, une courtepointe de taffetas vert, le tombeau dudit lit de damas couleur cramoisy citron, doublé de taffetas estimé à 150 livres »
  - Les papiers trouvés dans les meubles
    - « La grosse en parchemin d'un contrat passé devant GOUDIN notaire à Paris le 8 may 1714 portant constitution sur les sels et gabelles de France de 959 livres de rente ... »

verso

Plastagroffre que j'en ai de la bave jaffe il en a  
de Magne le regarde pas au journal que il a mis au journal  
qu'il a pris au Conférence faites par Messieurs le professeur  
de Montrouge et le professeur Léonard qui en ont fait une  
égalisation de la bave au profit du cerveau humain  
Marijuana de Neuf Cens grammes que l'huile de cire  
auquel on donne un peu de la bave de la vache  
les mil Neuf Cens grammes qu'ils sont  
placés dans un bain d'eau chaude et lorsque la  
lame est éteinte la bave de la vache devient  
un peu plus

Plan lagrappo auff l'ame de la riviere du sud (au sud)  
gaffé devant le village no. 1. L'ame de la riviere que  
l'on voit lorsque l'on passe devant le village de l'ame de la riviere  
de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere  
de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere  
de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere  
de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere de l'ame de la riviere

## Les inventaires après décès

IAD de Gentien de MARIGNER en 1715 à Versailles - Me DECOURT

- Le notaire fait l'inventaire / des experts estiment la valeur des biens
  - Dans la cave
    - « 2 fillettes de vin de Bourgogne estimées à 100 It »
  - Dans la cuisine
    - « Une cremaillere, une pelle, une pincette, deux chenets, un tournebroche, un broc, deux lechefritte, deux grils, quatre pelles, deux fers a repaser linge, un rechaule, une pelle a feu et une chaudiere, le tout de fer estimés à 20 livres »
  - Dans une petite chambre
    - « Un petit lit en tombeau de bois de noyer garny d'un sommier de crain, trois matelas de laine, couverts de futaine et toile bleue rayée, un lit, un traversin et un oreiller de coutil rempli de plumes, deux couvertures de laine blanche, une courtepointe de taffetas vert, le tombeau dudit lit de damas couleur cramoisy citron, doublé de taffetas estimé à 150 livres »
  - Les papiers trouvés dans les meubles
    - « La grosse en parchemin d'un contrat passé devant GOUDIN notaire à Paris le 8 may 1714 portant constitution sur les sels et gabelles de France de 959 livres de rente ... »
  - Détail des dettes
    - A Babet la cuisinière la somme de 30 livres pour 7 mois de gages
    - A Beauvais laquais de madame 12 livres 10 sols
    - Au Sieur Robert, apothicaire 8 livres
    - A ladite BILLON bouchère 20 livres

Bontuine la somme de Cinq cent soixante et des centimes  
et toutes les dettes de mil cinquante livres —  
Dites que il y a dans quelquon gage, exangulation de gages  
a Compiegne. Gage de fermeur, du public, quelques d'entre  
d'eux, et sommades autres droites. Sauf a y faire le loyer  
que j'aurai pris —  
De plus auquel le denier tenu, que le Roi a donné  
la somme que j'aurai le plaisir  
auquel de la ferme de Chambigny assuré le Roi mil livres  
pour des dettes d'entre elles, de la denie de la somme  
qui est fermé, ledit denier j'aurai pris auquel, armes de la denie  
mil Roi mil denier j'aurai pris auquel, ledit denier j'aurai  
a la denie —  
A Monsieur D'abergny a paye quinze francs au Roi pour la somme de deux  
livres leons Cest que le Roi paye au portefeuille  
A Sud de Rouen la somme de l'assiette de la denie la somme de Cem  
quatrevingt deux deniers que le Roi a donné pour le gage et gage  
j'aurai pris a la denie —  
A la somme de deux cent cinquante deniers la somme de trente Cinq  
livres pour le moins des sergents et gardes, dont arreste de la somme  
Loyer payant —  
Au poches de la denie D'abergny la somme de Cem que le Roi a donné  
des sols pour quinze mois des sergents et gardes, dont arreste de la somme  
Cinq francs pour le moins —  
A la somme de deux cent cinquante deniers la somme de Cem que le Roi a donné  
pour le moins des sergents et gardes, dont arreste de la somme  
Loyer payant —  
A la somme de Cem que le Roi a donné la somme de Cem que le Roi a donné  
alors que la somme de Cem que le Roi a donné —  
Et M. H. Q. C. L. G. R. A. M.

Merci à vous

\*

Prochain RDV les 5 & 6 décembre !

Initiation à la Généalogie

Kévin MURET

Téléthon

Jouez à l'enquêteur



Retrouver l'identité de plusieurs individus

Venez jouer avec les outils généalogiques pour enquêter  
à partir des petits indices laissés par vos ancêtres

Découverte sur PC des ressources informatiques · aucun prérequis



5 & 6 déc.  
13h15



La tante Gabrielle  
L'inconnue de la photo



Victor CANTAGREL  
Le voleur rebelle



Le soldat AUGER  
Un pépère à la guerre



Vincent MAGOUËT  
Corsaire négrier au Kalbar



Marie Augustine POCHARD  
Belle-de-nuit

Jouez à l'enquêteur



Retrouver l'identité de plusieurs individus

Venez jouer avec les outils généalogiques pour enquêter  
à partir des petits indices laissés par vos ancêtres

Découverte sur PC des ressources informatiques · aucun prérequis



5 & 6 déc.  
13h15



La tante Gabrielle  
L'inconnue de la photo



Victor CANTAGREL  
Le voleur rebelle



Le soldat AUGER  
Un pèpère à la guerre

Inscrivez-vous

Plusieurs défis à relever  
Le meilleur enquêteur gagnera  
un panier cadeau

